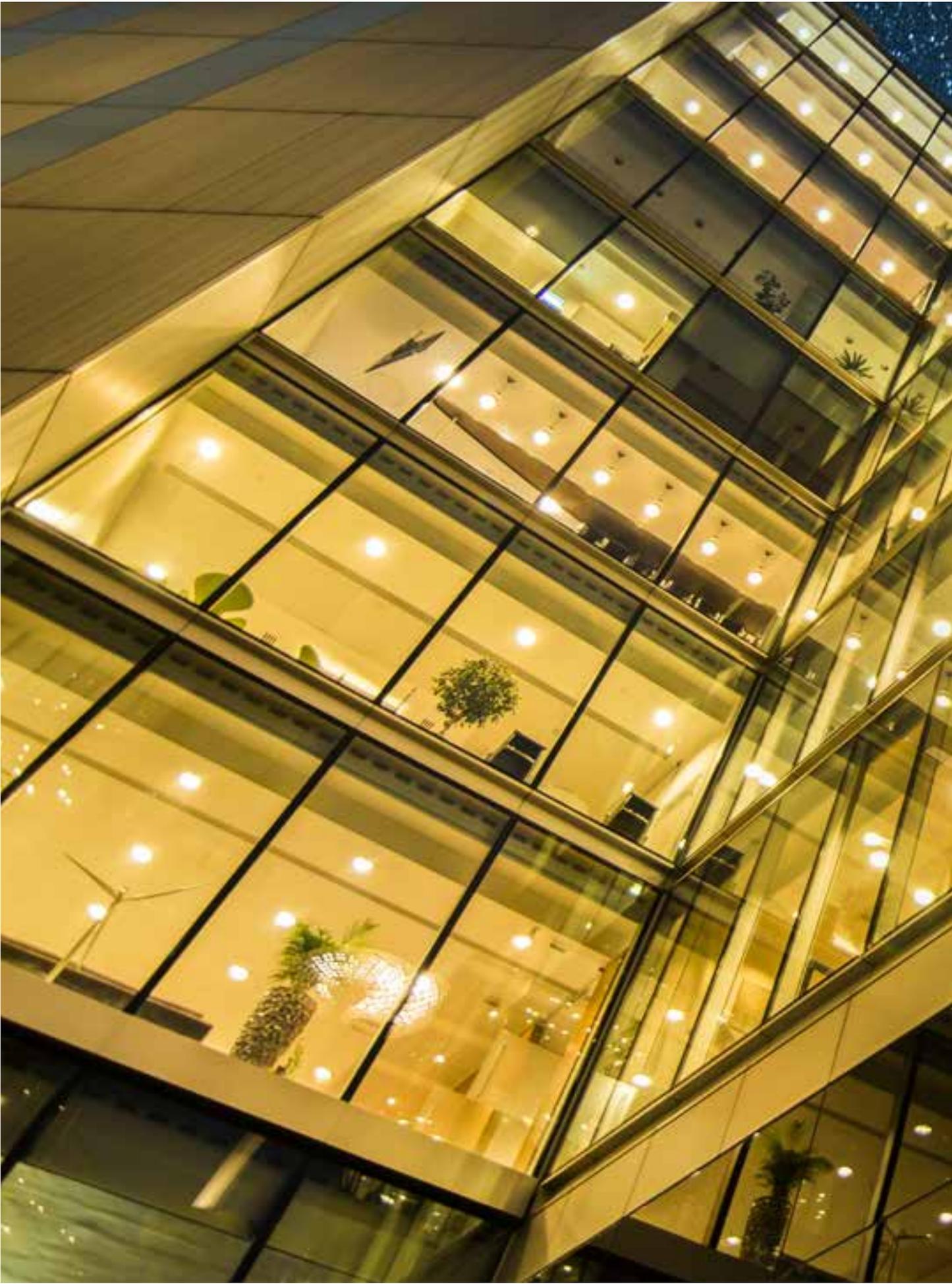


Avancez librement

Rapport d'activité 2016



 05 22 42 06 06
sahamassurance.ma





SOMMAIRE

PAGE

4

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAGE

6

CONTEXTE SECTORIEL

8 PRINCIPALES DYNAMIQUES DU MARCHÉ MONDIAL DE L'ASSURANCE
10 ZOOM SUR LE MARCHÉ AFRICAÏN
12 CONTEXTE SECTORIEL NATIONAL

PAGE

14

PRÉSENTATION DE SAHAM ASSURANCE ET DE SON GROUPE D'APPARTENANCE

16 SAHAM FINANCES
17 SAHAM ASSURANCE MAROC
18 GOUVERNANCE & COMITÉS
24 ORGANIGRAMME

PAGE

26

PERFORMANCES DE SAHAM ASSURANCE EN 2016

28 CHIFFRES CLÉS
30 LES MÉTIERS DE L'ASSURANCE
36 LES MÉTIERS SUPPORT

PAGE

50

ACTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

52 BILAN DES ACTIVITÉS 2016 DE LA FONDATION SAHAM
54 PROGRAMME «AGIR POUR LA SANTÉ»
57 PROGRAMME «AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE»

PAGE

58

RAPPORT FINANCIER

60 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
62 COMPTES SOCIAUX
64 COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS



Le mot du Directeur Général

MOULAY MHAMED ELALAMY

À l'instar de l'année 2015, l'année 2016 a été marquée par une croissance très soutenue. Ce fort dynamisme (+15,4%) a été tiré principalement par la Vie (+35,4%), qui a bénéficié de l'impact positif imputable à l'arrivée d'un nouvel entrant. La Non-Vie a également fait preuve d'une belle vitalité, et a affiché des performances satisfaisantes (+5%).

SAHAM Assurance a réussi, dans ce contexte porteur, à conforter sa position de leader sur la Non-Vie, en dépassant pour la première fois la barre des 2 milliards de Dhs de C.A. sur l'automobile.

Capitalisant sur un réseau de distribution dense et capillaire, et tirant profit du dynamisme exceptionnel des ventes de véhicules neufs, nous avons réussi à renforcer notre proximité avec notre réseau d'Agents et d'Intermédiaires.

L'innovation a également été au cœur de notre stratégie, avec notamment le lancement de l'expertise à distance, le développement de nombreuses applications mobiles, et la mise en place de solutions pour voitures connectées.

Par ailleurs, notre branche Vie a connu une impulsion nouvelle, grâce au démarrage de notre collaboration avec le Crédit du Maroc. Celle-ci signe le retour de SAHAM Assurance dans la bancassurance, avec l'ambition d'en faire un partenariat de référence.

Nos performances financières sont elles aussi à la hauteur des attentes de nos parties prenantes, ce qui nous permet d'envisager avec sérénité les défis qui sont encore à relever. Car en effet, si nos réalisations sont une source de fierté et de satisfaction pour l'ensemble des collaborateurs de SAHAM Assurance, nous n'en sommes pas moins conscients de l'impérieuse nécessité d'anticiper les changements qui se profilent sur nos marchés.

En effet, le comportement des assurés change, et changera davantage dans les années à venir, rendant inéluctables des innovations majeures sur la totalité de la chaîne de valeur de l'assurance. L'émergence rapide du digital va notamment entraîner des ruptures dans les business model, nous poussant plus que jamais à revoir notre orientation client.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. C'est avec passion, engagement, et lucidité que toutes les forces vives de SAHAM Assurance sont mobilisées pour les relever.





CONTEXTE SECTORIEL

- Principales dynamiques du marché mondial
- Zoom sur le marché africain
- Contexte sectoriel national



PRINCIPALES DYNAMIQUES DU MARCHÉ MONDIAL

3,1%

de croissance des primes
émises Vie et Non-Vie
à l'échelle mondiale
en 2016

2,5%

de croissance
des primes Vie
en 2016

3,7%

de croissance
des primes
Non-Vie en 2016

2016

**Une croissance
constante
mais terne**

En 2016, le Produit Intérieur Brut mondial a connu une hausse de 2,5%, soit un niveau proche de celui enregistré l'année précédente.

Cette situation s'explique par les performances des pays émergents qui affichent une croissance de 3,8%, principalement portée par la Chine et l'Inde, tandis que les marchés avancés enregistrent un ralentissement de leur croissance à 1,7%.

Un ralentissement de la croissance des primes



Dans ce contexte économique, la progression des émissions de primes d'assurance à l'échelle mondiale se poursuit mais à un rythme moins soutenu, avec un taux de croissance de 3,1% en 2016 contre 4,3% en 2015.

Cette tendance est observée plus particulièrement dans la branche Vie avec des émissions de primes en augmentation de 2,5% en 2016, contre 4,4% en 2015. Elles s'élèvent ainsi à 2 617 Mds USD.

Il est à noter que les pays émergents d'Asie ont joué un rôle primordial dans la croissance de la branche. La Chine s'est démarquée avec une hausse de 29% des primes émises, et a pesé à hauteur de 2,4 ppt* sur le taux de croissance mondial de 2,5%. En effet, le marché chinois a bénéficié de la poursuite de la libéralisation des taux d'intérêt ainsi que des efforts du gouvernement pour encourager la commercialisation des produits de prévoyance.

En revanche, on constate que le ralentissement est moins marqué sur la branche Non-Vie dont les émissions augmentent de 3,7% contre 4,2% en 2015, pour atteindre un montant de 2.115 Mds USD en 2016.

Ce taux s'explique en grande partie par la croissance de 20% de la Chine qui a contribué à hauteur de 1,7 ppt* au taux mondial de 3,7%, atteignant presque le niveau de contribution de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest réunies (1,8 ppt*).

Plus généralement, les marchés émergents affichent une croissance de 9,6% contre 2,3% pour les marchés avancés, soit un taux quatre fois supérieur.

*ppt : point de pourcentage

ZOOM SUR LE MARCHÉ AFRICAIN

61 milliards
de dollars
de primes émises Vie
et Non-Vie en Afrique en 2016

1,2%
de croissance
des primes Vie en 2016

0,2%
de recul des primes
Non-Vie en 2016



Faible croissance du PIB africain en 2016

Le Produit Intérieur Brut du continent africain a enregistré un taux de croissance de 1,8%, le plus faible depuis le début des années 1990. Toutefois, les performances à l'échelle du continent sont disparates. La baisse des prix du pétrole a largement affecté plusieurs pays africains tels que l'Angola et le Nigéria. En revanche, d'autres pays comme le Kenya, la Côte d'Ivoire et l'Ethiopie se sont montrés plus résilients et ont affiché des croissances solides.

Impact sur le secteur de l'assurance en Afrique

Les primes d'assurance Vie en Afrique n'ont pas pu réaliser plus de 1,2% de croissance en 2016. Cette faible performance s'explique principalement par leur stagnation en Afrique du Sud, principal contributeur de la branche avec 84% des primes émises sur le continent. En revanche, hors Afrique du Sud, les primes d'Assurance Vie ont augmenté de 11% sur le continent grâce aux performances enregistrées dans certains pays comme le Maroc, l'Ouganda, le Zimbabwe ou le Kenya.

S'agissant de la branche Non-Vie, elle a enregistré un très léger recul (-0,2%), révélant là aussi des disparités entre les marchés. Ainsi, le Nigéria dont l'économie a été sévèrement affectée par la baisse des prix du pétrole, affiche une baisse de 12,2% de ses primes tandis que le Kenya, le Maroc ou encore la Tanzanie affichent une croissance entre 2,5% et 6,2%.

Des perspectives prometteuses à moyen terme

Même si le taux de pénétration de l'assurance en Afrique reste faible, le secteur revêt un potentiel de croissance important. En effet, la branche Vie devrait être soutenue par le développement de l'épargne tirée par la bancarisation croissante des populations. La Non-Vie devrait pour sa part bénéficier de la croissance et du rajeunissement du parc automobile africain. Elle pourrait également être portée par la croissance attendue des dépenses et investissements en infrastructures avec des besoins annuels pour le continent estimés par la Banque Mondiale à plus de 90 milliards de dollars sur la prochaine décennie.

Par ailleurs, une augmentation durable du prix des matières premières pourrait alléger l'impact des facteurs économiques qui ont comprimé la demande pour les produits d'assurance sur certains marchés importants du continent.



CONTEXTE SECTORIEL NATIONAL

L'économie marocaine a connu un ralentissement important en 2016 avec une croissance du Produit Intérieur Brut de 1,2% selon le Haut-Commissariat au Plan, contre 4,5% en 2015. Ce ralentissement s'explique principalement par la contraction du secteur agricole.

Plus de
35 milliards de dirhams
de primes émises
(+ 15,4%)

20,8 milliards de dirhams
en Assurance Non-Vie
(+ 4,7%)

14,3 milliards de dirhams
en Assurance Vie
(+ 35,4%)

Forte croissance du secteur de l'assurance au Maroc grâce à la contribution de la Vie

Le marché de l'assurance au Maroc a affiché une croissance significative de 15,4% en 2016. Ceci est attribuable principalement aux bons résultats de la branche Vie dont la croissance a atteint 35,4% en 2016 (vs 12,4% en 2015). Cette performance s'explique en partie par le transfert de la réserve de la caisse de retraite interne du Groupe Banque Populaire vers la Mutuelle Taamine Chaabi.

Croissance soutenue de la Non-Vie

L'assurance Non-Vie s'est maintenue à un niveau de croissance équivalent à l'année précédente en réalisant une hausse de 4,7% contre 4,4% en 2015. Ainsi, même si la branche Automobile a connu un ralentissement par rapport à l'année précédente (4,6% en 2016 vs 5,3% en 2015), elle est compensée par une accélération sur les branches accidents corporels (8,7% en 2016 vs 4,2% en 2015) et accidents du travail (4% en 2016 vs -5,5% en 2015).

Par ailleurs, des évolutions réglementaires pourraient impacter positivement la branche Non-Vie dans les années à venir à l'instar de l'extension des assurances obligatoires dans le domaine de la construction (Tous Risques Chantiers et Responsabilité Civile Décennale) ou encore la création d'un régime de couverture de risques liés aux catastrophes naturelles.

Une amélioration du résultat

Malgré le contexte économique peu favorable, le résultat technique net du secteur a réussi à afficher une progression de 15,4% en 2016. Le marché a ainsi pu dégager en 2016 un résultat net de 3,2 Mds MAD, ce qui représente une augmentation de 7,8% par rapport à 2015.

Dans ce contexte, la rentabilité du secteur (résultat net/fonds propres) a légèrement progressé de 9,1% à 9,4%.

Le marché toujours dominé par quatre acteurs majeurs

La dynamique concurrentielle n'a pas beaucoup changé en 2016, avec une domination de Wafa Assurance, RMA, SAHAM Assurance et Axa Assurance Maroc. Ces quatre acteurs ont représenté plus de 61% des émissions de primes toutes branches confondues dans le marché national.

Parmi ces acteurs, SAHAM Assurance a affiché en 2016 le plus fort taux de croissance avec 16,4%. La compagnie se positionne ainsi comme le troisième acteur sur le marché. En outre, SAHAM Assurance s'est distingué de manière notoire en confortant sa position de leader sur la branche Non-Vie et plus particulièrement sur l'Automobile avec un chiffre d'affaires qui a franchi la barre symbolique des 2 Mds MAD.

Sur la branche Vie, SAHAM Assurance a lancé une nouvelle gamme de produits dans le cadre de son partenariat exclusif avec la banque Crédit du Maroc. Ce nouveau partenariat a permis à la compagnie de doubler ses émissions de primes sur la branche et de réaliser la plus forte progression (+113%) après la mutuelle Taamine Chaabi.



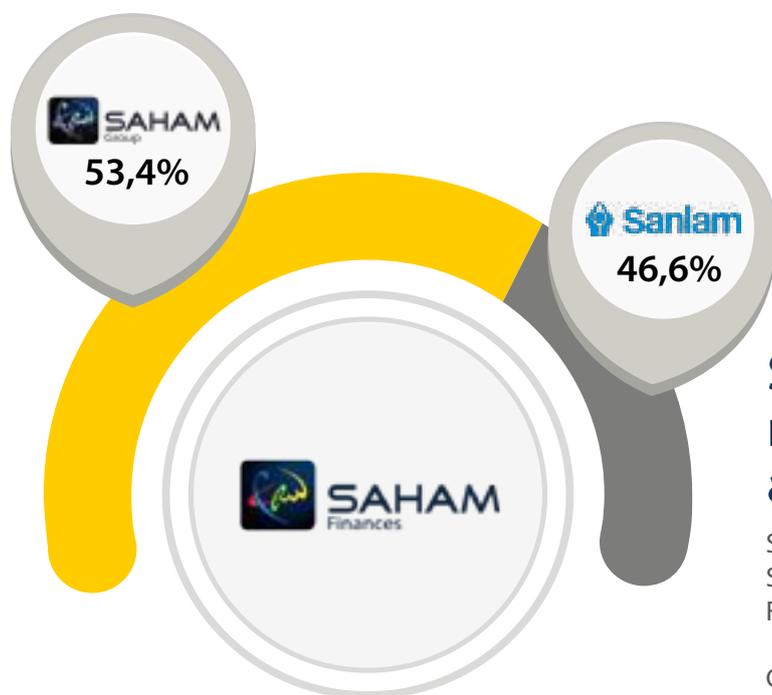


PRÉSENTATION DE SAHAM ASSURANCE ET DE SON GROUPE D'APPARTENANCE

- SAHAM Finances
- SAHAM Assurance Maroc
- Gouvernance & Comités
- Organigramme



SAHAM Finances



SAHAM Finances renforce son partenariat avec Sanlam

SAHAM Finances renforce son partenariat avec Sanlam, dont la participation au sein de SAHAM Finances est passée de 30% du capital à 46,6%.

Grâce à ce partenariat, SAHAM Finances et Sanlam, les leaders de l'assurance en Afrique, couvrent ensemble 39 pays dans le secteur et ambitionnent de développer davantage leur présence sur le continent.

SAHAM Finances est le pôle assurance du Groupe spécialisé dans les métiers de l'assurance et de la réassurance, de l'assistance et du TPA. Premier groupe d'assurance panafricain (hors Afrique du Sud), SAHAM Finances est présent dans 26 pays à travers près de 63 filiales, 34 compagnies d'assurance et de réassurance, et un réseau de distribution de plus de 700 agences en Afrique et au Moyen Orient.

SAHAM Finances compte aujourd'hui plus de 3000 collaborateurs, engagés dans la stratégie d'expansion régionale du Pôle, à travers des acquisitions externes et la consolidation de ses expertises métiers et pays.

+1

Milliard USD
de CA

1^{er}

groupe d'assurance
panafricain
(hors Afrique du Sud)

SAHAM Assurance MAROC

N°1

de l'assurance Non-Vie

N°1

de l'assurance Automobile

N°1

de l'assurance Santé

1^{er}

réseau d'agences
au Maroc

664

collaborateurs

+400

agences

4392^{MDH}

de chiffre d'affaires

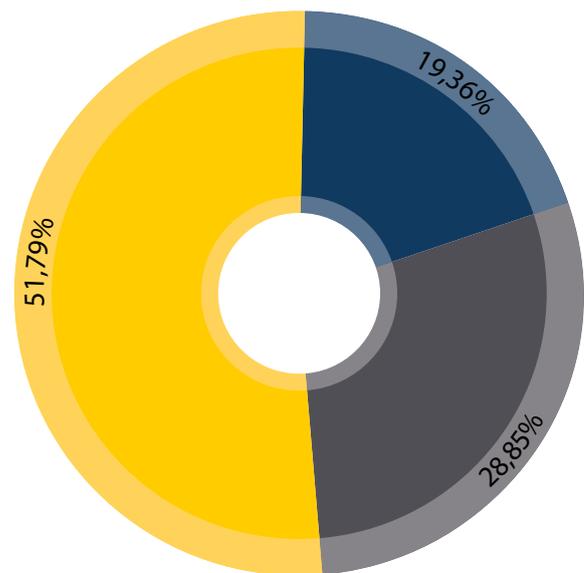
282^{MDH}

de résultat net

**19,5 milliards
de DH**

Total Bilan

RÉPARTITION DU CAPITAL SAHAM ASSURANCE



■ SAHAM Finances

■ SAHAM Holding

■ Flottant et autres

Présent sur le marché des assurances au Maroc depuis 1949, SAHAM Assurance est un acteur de référence actif sur la totalité des métiers de l'assurance Vie et Non-Vie.

La Compagnie occupe aujourd'hui une position de leader dans le domaine de l'assurance Non-Vie, N°1 de l'Automobile et de la Santé.

Avec plus de 400 agents exclusifs, SAHAM Assurance dispose du réseau le plus important du Maroc, lui permettant d'assurer une présence régionale très forte et de développer au mieux une politique de proximité avec l'ensemble de ses clients.

GOUVERNANCE & COMITÉS

Les membres du Conseil d'Administration

Madame Nadia FETTAH
Présidente

Monsieur Kofi BUCKNOR
Administrateur

Monsieur Raymond FARHAT
Administrateur

Madame Margaret Mercer DAWES
Administrateur

Monsieur Mohamed ELALAMY
Administrateur

Monsieur Saâd BENDIDI
Administrateur, SAHAM SA

Monsieur Saïd ALJ
Administrateur

Monsieur Mohamed BERRADA
Administrateur

Monsieur Emmanuel BRULÉ
Administrateur, SAHAM Finances

Le Comité Exécutif

Sa mission est le pilotage de façon générale de l'ensemble des activités de la Compagnie.

Attributions du Comité Exécutif

- Mettre en œuvre la stratégie, ainsi que toutes les mesures arrêtées par le Conseil d'Administration.
- Préparer les décisions stratégiques.
- Piloter, prendre les décisions opérationnelles et veiller, en définissant les éventuelles mesures correctives nécessaires, au respect des budgets et à la réalisation de leurs plans d'actions.
- Définir les objectifs d'amélioration de la performance et encourager les échanges et la diffusion des meilleures pratiques au sein des entités de la Compagnie.
- Émettre des avis et recommandations sur tous projets transverses, opérations ou mesures soumises par le Directeur Général.

Le Comité Audit et Surveillance des Risques

Sa mission principale est d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du reporting financier et du système de contrôle interne, notamment du processus d'audit et du processus destiné à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de conduite.

Attributions du Comité Audit et Surveillance des Risques

- Examiner les états financiers.
- Examiner les méthodes d'estimation et d'évaluation de l'actif et du passif.
- Analyser les conclusions des audits internes et externes.
- Apprécier la performance des auditeurs externes et émettre un avis concernant leur nomination ou leur révocation.
- Porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne.
- Examiner et approuver le plan annuel d'audit interne.
- Apprécier la conformité aux lois, aux réglementations et le respect du code de conduite et de déontologie.

- Initier et demander des éventuelles investigations spéciales. Ces investigations peuvent être confiées par le Comité d'audit notamment à des conseillers externes (juristes, cabinets d'audit ou de conseil).
- Établir régulièrement des rapports destinés au Conseil d'Administration portant sur les activités du Comité, les principaux problèmes et risques significatifs relevés et les recommandations correspondantes.

Le Comité de Placement

Sa mission consiste à définir la stratégie d'investissement de la Compagnie et à assurer le suivi opérationnel de sa mise en œuvre.

Attributions du Comité de Placement

- Arbitrage sur la stratégie d'investissement.
- Présentation des tendances du marché.
- Validation des autorités et des limites en matière de placement (ventilation des risques) et des éventuels dépassements (opérations exceptionnelles).
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique de placement (analyse mensuelle de la structure du portefeuille, du rendement, de l'exposition sectorielle et de la concentration par émetteur).

Le Comité de Direction Support et Gestion

Sa mission consiste à informer de l'ensemble des décisions concernant la Compagnie dans le sens de l'implémentation de la stratégie.

Attributions du Comité de Direction Support et Gestion

- Piloter l'activité opérationnelle.
- Assurer le suivi des indicateurs.
- Suivre l'avancement des projets internes.
- Préparer les sujets Comex et partager les décisions prises.

Le Comité de Chiffres d'affaires

Sa mission consiste à étudier les réalisations et à piloter le chiffre d'affaires en définissant les actions à mener et les clients à prospector.

Attributions du Comité de Chiffres d'affaires

- Discuter les réalisations détaillées en termes de primes émises du réseau exclusif et des courtiers du mois N.
- Analyser la comparaison du réalisé N par rapport au N-1 et au budget.
- Analyser les effets du plan d'activités commercial et décider des ajustements qui s'imposent.
- Remontées de la veille concurrentielle (Opportunités et Menaces).

Le Comité Marché des Particuliers et des Professionnels

Sa mission consiste à assurer le suivi de l'activité du pôle MPP et le pilotage de la performance opérationnelle du réseau et de l'animation commerciale.

Attributions du Comité Marché des Particuliers et des Professionnels

- Suivre les indicateurs de qualité du Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels.
- Piloter l'activité de l'animation commerciale (faits marquants, résultats par délégation, TRO par animateur, principales actions commerciales lancées et coûts engagés...).
- Suivre les risques et les actions correctives.
- Partager les faits marquants et le retour d'expérience.
- Réaligner les équipes par rapport à la stratégie de la Compagnie en cas de dérive.

Le Comité Marché des Entreprises

Sa mission consiste à assurer le suivi de l'activité du pôle Marché des Entreprises et le pilotage de la performance opérationnelle du réseau des courtiers et de la souscription.

Attributions du Comité Marché des Entreprises

- Suivre les indicateurs de performance du Pôle Marché des Entreprises.
- Suivre les émissions et le chiffre d'affaires du Pôle Marché des Entreprises.
- Suivre les affaires nouvelles et résiliations.
- Focus sur les visites de risques réalisées.
- Suivre l'activité de l'animation courtage.
- Veille marché, pratiques de la concurrence et anticipation des orientations commerciales du marché.
- Suivre les actions correctives engagées.
- Partager les faits marquants et retours d'expérience.
- Réaligner les équipes par rapport à la stratégie de la Compagnie en cas de dérive.

Le Comité Bancassurance

Sa mission consiste à assurer le suivi de l'activité Bancassurance et Vie et à piloter le chiffre d'affaires en définissant les actions à mener. Ce Comité a pour mission également le pilotage de la performance opérationnelle et de la rentabilité des partenariats bancaires et de la branche Vie dans sa globalité.

Attributions du Comité Bancassurance

- Suivre et discuter les réalisations du mois N détaillées en termes de primes émises de l'entité bancassurance et Vie par rapport au N-1 et au budget.
- Suivre la performance de la plateforme de gestion en terme de délais et de qualité de service et ce par rapport aux engagements.
- Suivre et piloter le plan d'activité commerciales.
- Partager les faits marquants et retours d'expérience.
- Suivre les risques et les actions correctives.
- Remontées de la veille concurrentielle.

Le Comité de Souscription et Sinistralité

Sa mission consiste à définir la politique de souscription et à établir les objectifs de renouvellement et de suivi des réalisations y afférentes, tout en assurant une bonne gestion des risques liée à la surveillance du portefeuille.

Attributions du Comité de Souscription et Sinistralité

- Décider des seuils de rentabilité et analyser la sinistralité par Branche, Contrat, Client, Point de vente.
- Valider les actions correctives.
- Définir les exclusions et veiller à leur communication formelle aux souscripteurs et au réseau.
- Valider les limites de concentration (Zone, cumul par tête).
- Fixer les grandes lignes des guides de souscription par branche, leur approbation et leur revue annuelle.
- Valider la conception des nouveaux produits.
- Unifier la démarche de la Compagnie en coordonnant les réponses à donner lors d'une consultation ou d'un appel d'offres.
- Suivre le comportement du marché pour une réaction rapide en conséquence.
- Échanger les informations sur les clients, l'environnement des entreprises, le marché, les intermédiaires.
- Définir les responsabilités, les actions à mener, la liste des prospects clients et intermédiaires.
- Assurer le reporting sur les flux des consultations, des résiliations, des réalisations ainsi que les renouvellements conformément aux objectifs définis.

Le Comité Marketing Automobile

La mission principale du Comité Marketing Automobile est de veiller à maintenir la compétitivité de l'offre SAHAM Assurance par un suivi du développement des produits et de la tarification sans oublier les aspects de gestion, de contrôle et de communication.

Attributions du Comité Marketing Automobile

- Analyser et diagnostiquer, périodiquement, l'évolution du Chiffre d'affaires automobile.
- Analyser le marché, ses évolutions à court et moyen terme.
- Déployer une veille concurrentielle densifiée et en tirer des enseignements sur le jeu des acteurs de l'assurance.
- Réaliser les bilans des plans marketing et communication et présenter les recommandations et ajustements nécessaires.
- Proposer les aménagements qui s'imposent en termes d'offres, de tarifs, de règles de gestion, ou encore de contrôles à opérer, et en définir les conséquences en matière de croissance et de rentabilité.
- Proposer les évolutions ou aménagements relatifs à notre dispositif de segmentation tarifaire, s'assurer de son déploiement, assurer son suivi, en analysant les effets.

Le Comité Marketing Hors Automobile

La mission principale du Comité Marketing Hors Automobile & Bancassurance est de veiller à la compétitivité de l'offre SAHAM Assurance par un suivi du développement des produits et de la tarification sans oublier les aspects de gestion, de contrôle et de communication.

Attributions du Comité Marketing Hors Automobile

- Analyser et diagnostiquer, périodiquement, l'évolution du Chiffre d'affaires hors automobile.
- Analyser le marché, ses évolutions à court et moyen terme.
- Déployer une veille concurrentielle densifiée et en tirer des enseignements sur le jeu des acteurs de l'assurance.
- Réaliser les bilans des plans marketing et communication et présenter les recommandations et ajustements nécessaires.
- Proposer les aménagements qui s'imposent en termes d'offres, de tarifs, de règles de gestion, ou encore de contrôles à opérer, et en définir les conséquences en matière de croissance et de rentabilité.

Comité Réserves

La mission principale du Comité Réserves est de définir les orientations stratégiques en termes de suivi et d'optimisation du résultat technique.

Attributions du Comité Réserves

- Analyser et suivre l'évolution des règlements.
- Suivre l'ensemble des paramètres impactant les provisions (Barème d'ouverture, évolution nombre, Bonus, Malus...).
- Valider l'approche et le barème d'ouverture des sinistres.
- Dresser le bilan des réalisations et état d'avancement des actions lancées en collaboration avec les responsables des entités gestionnaires (travaux d'inventaire).

Le Comité Organisation et SI

Sa mission est de revoir les indicateurs de performance et de qualité des SI et des informations.

Attributions du Comité Organisation et SI

- Décider des investissements SI.
- Présenter l'état d'avancement des différents projets.
- Définir et suivre le portefeuille de maintenance propre à chaque entité.
- Mettre en place les indicateurs de performance en termes d'engagement de niveau de service.
- Donner de la visibilité sur le portefeuille des projets SI.
- Passer en revue le portefeuille et les indicateurs SI.

Le Comité Frais Généraux

La mission principale du comité Frais Généraux est de remonter les chiffres des frais généraux.

Attributions du Comité Frais Généraux

- Valider le budget frais généraux et le forecast.
- Faire le suivi de l'évolution des postes frais généraux.
- Mettre en place les actions d'optimisation des frais généraux.

Le Comité de Recouvrement

Sa mission consiste à définir la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés et au suivi de sa mise en œuvre.

Attributions du Comité de Recouvrement

- Approuver les délais de recouvrement.
- Assurer le suivi de l'exposition au risque de contrepartie.
- Prendre les décisions en cas de dépassement.

Le Comité Qualité

Sa mission est de suivre les indicateurs qualité de la Compagnie.

Attributions du Comité Qualité

- Présenter les indicateurs quantitatifs du mois écoulé de l'entité Service Client.
- Analyser et suivre les indicateurs quantitatifs du mois écoulé des entités métiers.
- Assurer le suivi des indicateurs qualitatifs du mois écoulé.
- Présenter les résultats des enquêtes de satisfaction réalisées.
- Définir les plans d'actions et les mesures correctives nécessaires.

Le Comité Carrière

Sa mission principale consiste à étudier et acter des décisions liées aux évaluations annuelles et aux promotions.

Attributions du Comité Carrière

- Présenter le bilan de l'exercice d'évaluation annuelle dans son déroulement et en termes de réalisations par rapport à l'attribution des bonus et des augmentations.
- Assurer le suivi des postes critiques et des collaborateurs clés.
- Passer en revue les pratiques de rémunération globale de la Compagnie après la période des évaluations et statuer sur les promotions.
- Valider la liste des collaborateurs bénéficiant des formations diplômantes.

Le Comité Éthique

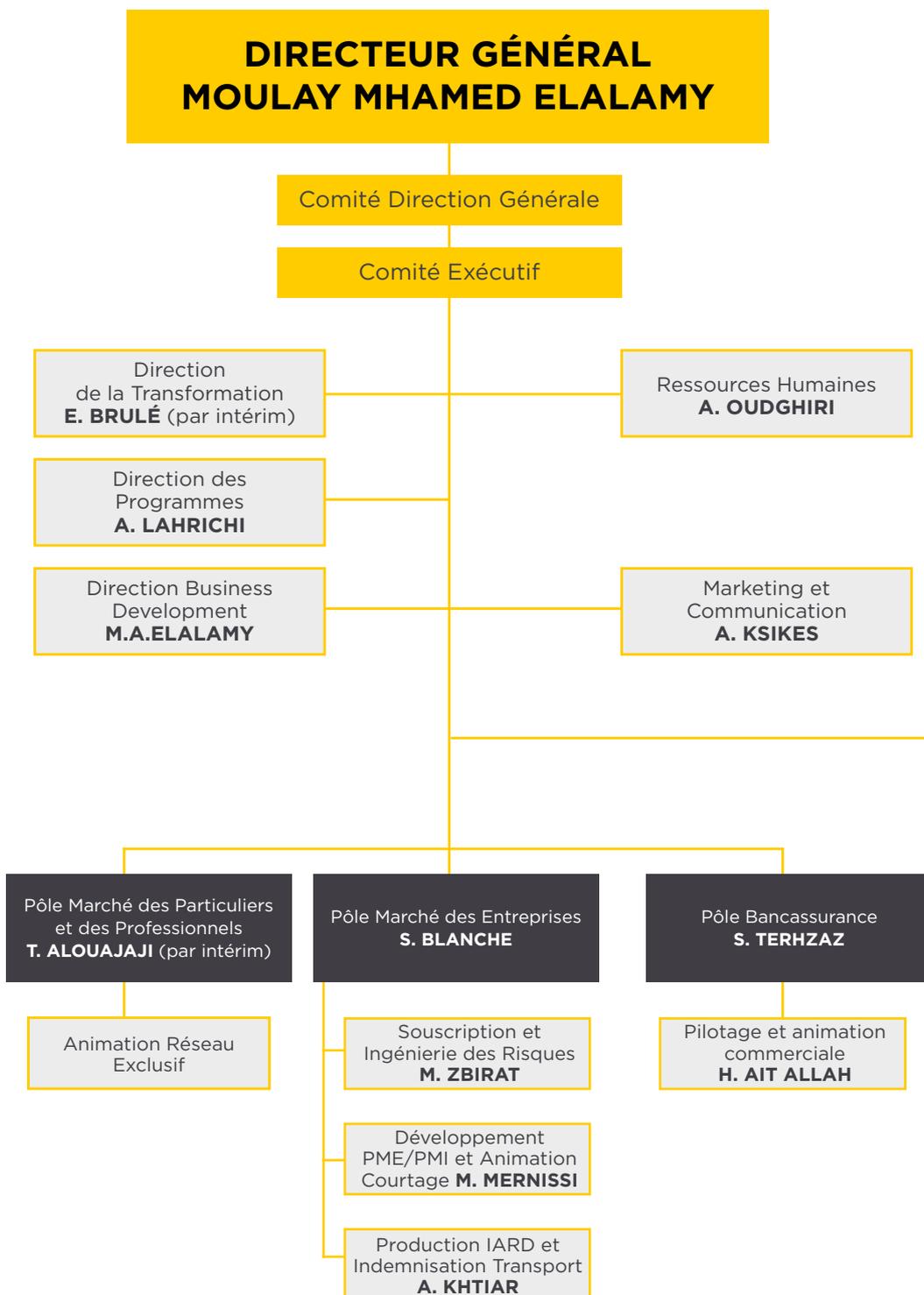
Sa mission consiste à examiner et présenter des recommandations pour toute question d'ordre éthique dont il est saisi. Il demande également à la Direction des Ressources Humaines, responsable de la fonction de Déontologue, de prendre en charge toute investigation concernant les affaires d'éthique.

Attributions du Comité Ethique

- Suivre l'application des dispositions du code de déontologie.
- Étudier le rapport annuel de déontologie et les actions entreprises et donner son avis sur le programme d'actions pour l'année suivante et suivre son évolution.
- Examiner les cas remontés de manquements au respect du code de déontologie et proposer les plans d'actions à mettre en œuvre.



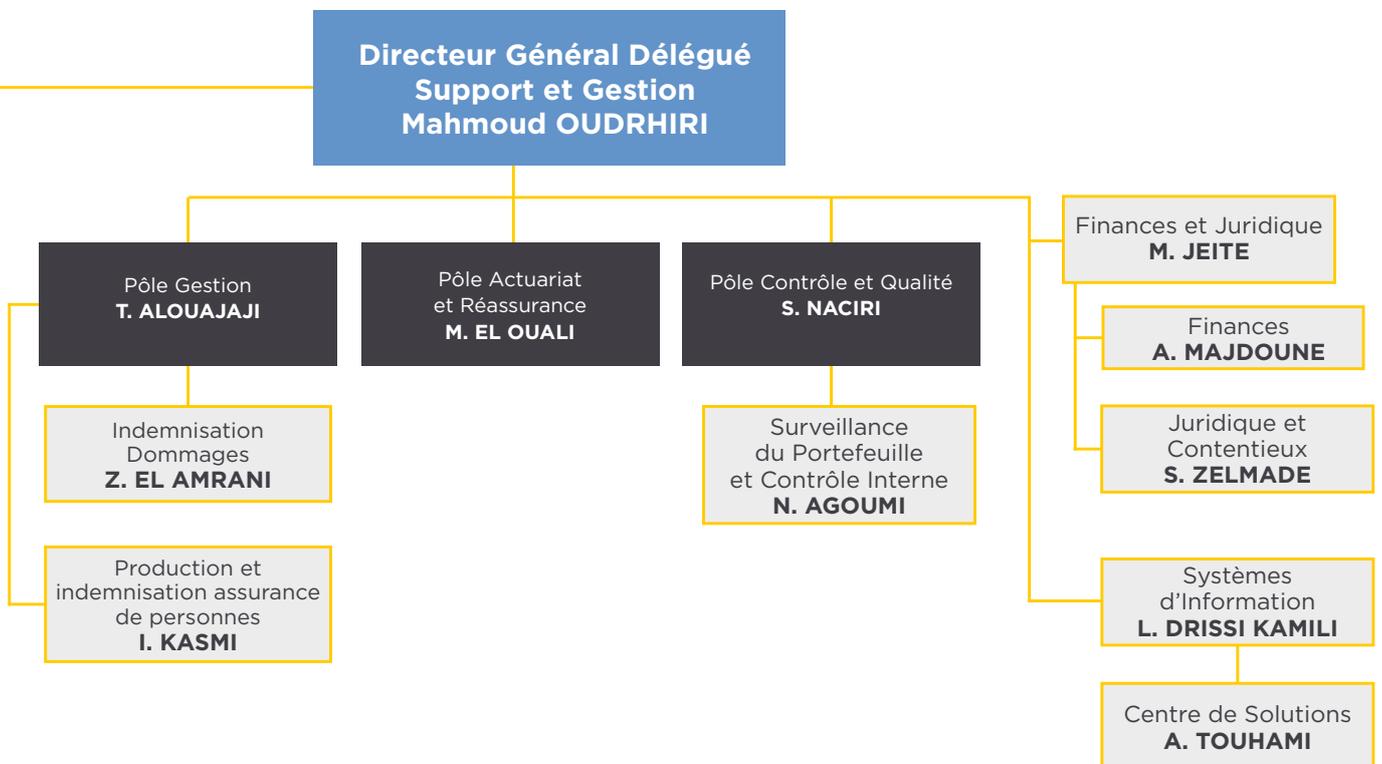
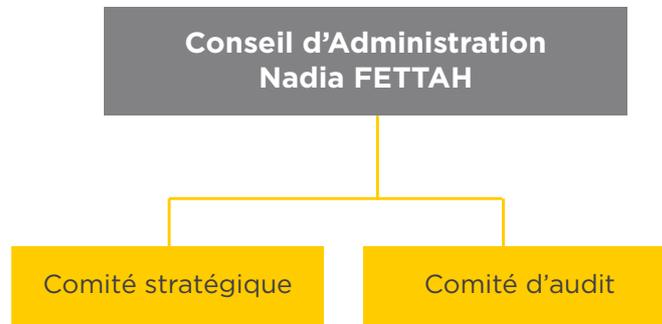
ORGANIGRAMME



LÉGENDE

Pôle

Direction





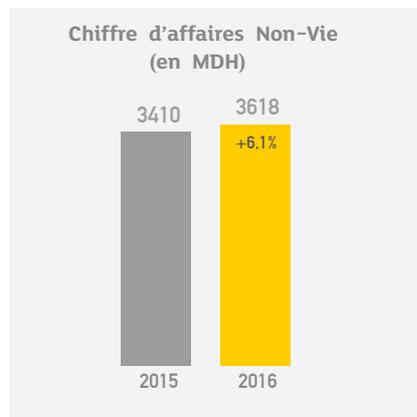
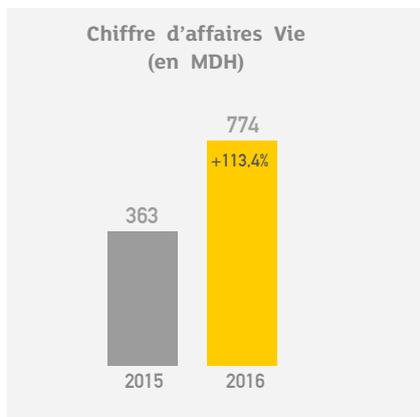
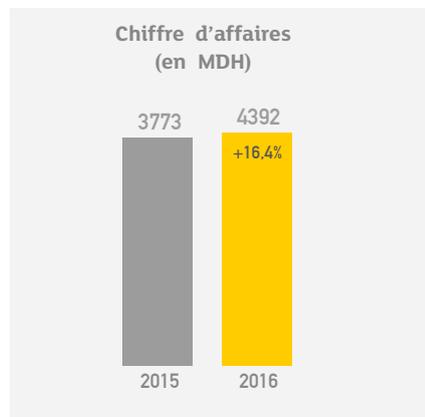
PERFORMANCE DE SAHAM ASSURANCE EN 2016

- Chiffres clés
- Les métiers de l'Assurance
- Les métiers support

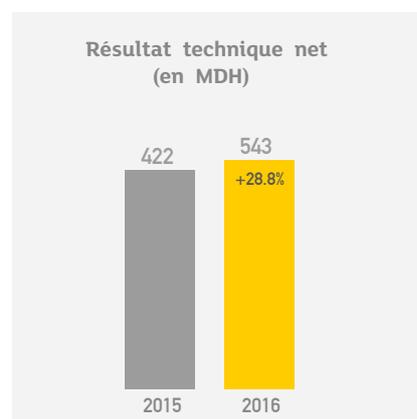
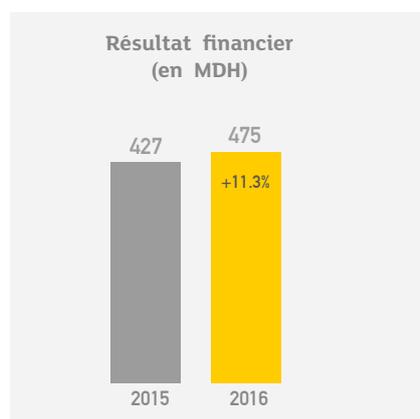
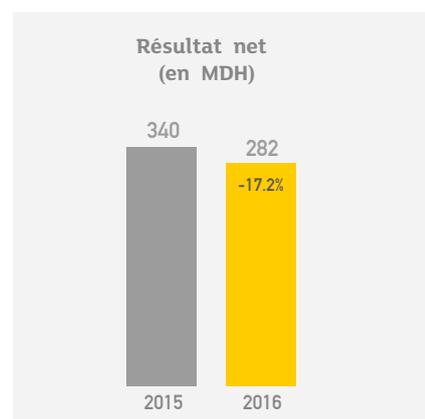


CHIFFRES CLÉS

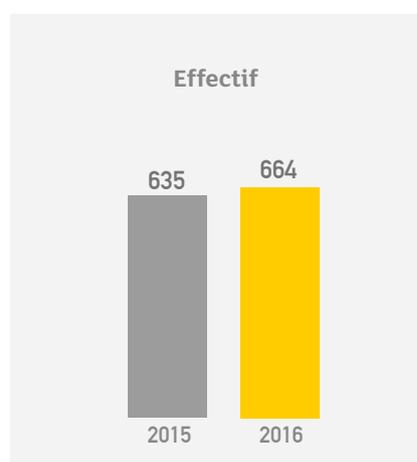
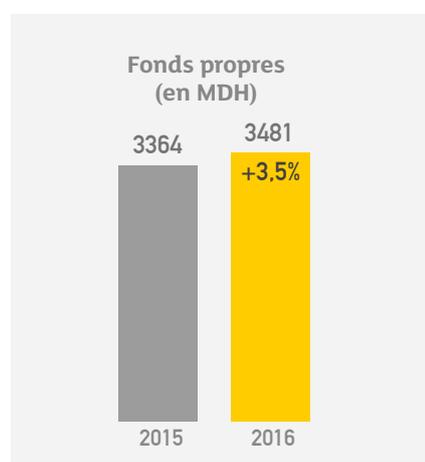
Chiffres d'affaires



Résultats



Indicateurs clés



Évolution du cours du titre SAHAM Assurance sur l'année 2016



En 2016, le marché actions affiche une performance de +30.46% pour son principal indice, le MASI, avec une volumétrie globale en très forte progression de +24.57% par rapport à 2015.

Le titre SAHAM Assurance Maroc a fini l'année 2016 à 1155 dirhams, en hausse de +19.81% sur l'année contre une baisse de -3.70% une année auparavant.

Le volume traité sur la valeur en 2016 est de 324.9 millions de dirhams. Dans ce contexte, le titre affiche des multiples boursiers intéressants avec PE de 14.9, le plus faible du secteur des assurances, et un rendement de dividende de 3.46% qui est supérieur à la moyenne du secteur.

LES MÉTIERS DE L'ASSURANCE



Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels

Plusieurs actions visant à faciliter et à simplifier les échanges avec nos agents et nos clients ont été mises en oeuvre en 2016 :

- Ouverture de 11 bureaux directs couvrant les régions à fort potentiel afin d'accroître la capillarité de notre réseau et la proximité avec nos clients.
- Déploiement de nouvelles solutions de financement concomitamment à l'implémentation de la nouvelle circulaire sur le recouvrement.
- Déploiement de la GED (Gestion Electronique des Documents).
- Mise en place de lecteurs de cartes permettant d'assurer un gain de productivité à nos agents et un gain de temps à notre clientèle.

Pôle Marché des Entreprises

2016 a été une année placée sous le signe de l'accompagnement et de la formation au sein du pôle Marché des Entreprises.

Ainsi, suite à la promulgation au mois d'Avril 2016 de la circulaire relative au recouvrement, les animateurs du pôle ont mené une large opération de sensibilisation des dirigeants de cabinets de courtage partenaires aux nouvelles dispositions prévues par la réglementation.

Par ailleurs, la compagnie a dispensé à l'ensemble des courtiers partenaires des formations portant notamment sur les risques techniques, les risques spéciaux et la RC décennale.

Enfin, un travail de fond a été mené afin d'accentuer l'écoute et l'accompagnement du client.

Cette orientation nous a permis de renforcer notre leadership sur le transport et l'assurance de personnes, et de gagner la confiance de plusieurs opérateurs publics et privés.



ACTIONS 2016 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE TRANSPORT



Nouvelle mouture du produit AMTRI, mise en place depuis le mois d'Octobre 2016.



Rencontre avec les représentants du secteur de la pêche artisanale à Dakhla, et présentation de notre offre Produits Pêche Artisanale.

Pôle Bancassurance



À travers le partenariat ambitieux noué avec Crédit du Maroc, SAHAM Assurance donne une impulsion nouvelle à son canal bancassurance et sa branche Vie

À l'issue d'un appel d'offres rigoureux, SAHAM Assurance a été retenue en 2015 comme partenaire exclusif pour accompagner le développement de l'activité Bancassurance de Crédit du Maroc.

Dans le cadre de son développement, Crédit du Maroc a en effet souhaité renforcer son activité de bancassurance avec de très fortes ambitions en termes d'équipement et de fidélisation de ses clients.

Plaçant la Bancassurance dans ses priorités stratégiques les plus importantes, SAHAM Assurance s'est pleinement engagée dans un partenariat d'exception avec Crédit du Maroc, au service de ses clients bancaires, pour en faire une référence au Maroc.

Grâce à une forte mobilisation des équipes, le dispositif de Solutions Clients a pu être déployé à un rythme soutenu. L'année 2016 a ainsi vu la mise en place d'une offre produit complète, différenciée et lisible. Sous la marque ombrelle Liberis dédiée au partenariat, 13 produits couvrant les besoins de tous les segments de clientèle ont été lancés avec succès.

Pour servir au mieux les clients Particuliers, Professionnels et Entreprises de la banque et leur apporter des réponses adéquates et innovantes, un modèle de service optimisé aux meilleurs standards du marché a été déployé avec des engagements forts en terme de délais et de qualité de service.

Enfin, un dispositif d'aide à la vente complet articulé autour d'un plan marketing et commercial ambitieux, d'une animation dédiée, d'un investissement soutenu en formation et d'un pilotage rapproché de la performance commerciale, a permis au partenariat de porter rapidement ses fruits.

Direction Marketing

Elargissement de l'offre

Assur'Auto WW

Dans l'objectif de tirer profit d'un contexte dynamique de ventes de véhicules neufs, SAHAM Assurance a lancé en 2016 son offre Assur'Auto WW.

Cette offre inédite a été spécialement pensée et conçue pour répondre aux attentes spécifiques des propriétaires de voitures neuves, afin de leur offrir une couverture complète au meilleur prix.

Assur'Auto WW comporte ainsi plus de 20 garanties au choix, ainsi qu'une assistance premium offerte.

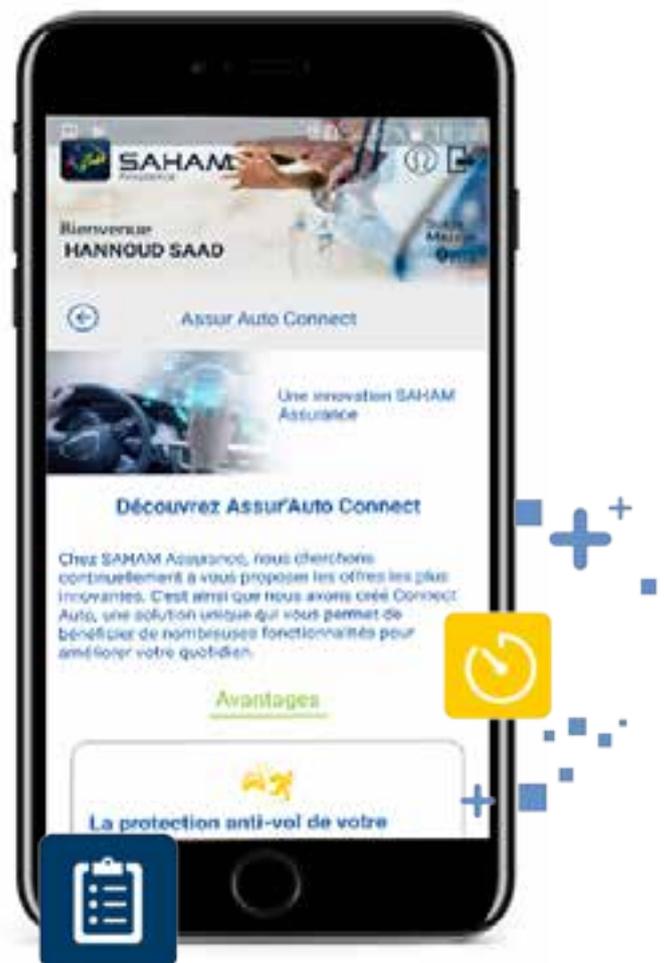


Connect Auto

Avec Connect Auto, SAHAM Assurance a mis sur le marché marocain une grande innovation technologique.

Fondée sur un boîtier branché à la voiture, la solution relève les données de conduite et de position, et est ainsi en mesure d'offrir à la clientèle les services suivants :

- Localisation du véhicule à tout moment.
- Amélioration de la conduite afin de réduire les risques d'accident.
- Assistance automatique en cas de choc violent, ou au besoin.



Refonte totale du programme de fidélité Mazaya



Toujours dans sa quête d'expérience client simplifiée et intuitive, SAHAM Assurance a fortement amélioré son programme de fidélité Mazaya lancé en 2013. Il a été retravaillé pour mieux récompenser la fidélité de nos clients en leur présentant une panoplie d'avantages unique.

Le mécanisme de cumul et d'utilisation des points a été revu pour augmenter la générosité du programme, notamment pour les bons conducteurs. Les processus d'adhésion et de mise à disposition des cartes Mazaya aux clients ont pour leur part été simplifiés et entièrement automatisés.

Mazaya reste aujourd'hui le seul programme de fidélité du marché de l'assurance basé à la fois sur un système à points et un système de partenariats. Ce système permet à nos clients d'utiliser leurs points au choix en réduction sur le prix de leur assurance auto, de leur assurance habitation ou sur le montant de leur franchise en cas de sinistre responsable.

Par ailleurs, nos clients bénéficient de remises et d'avantages exceptionnels chez nos partenaires (Kitea, Cosmos, Hotels Ibis, Novotel, Pullman, Sofitel,...) sur simple présentation de leur carte Mazaya.



Lancement d'un nouveau site Internet

Avec ce nouveau site web dynamique, l'expérience client a été mise au cœur de la réflexion et des travaux de développement. Plus moderne, plus ergonomique et plus riche en informations sur nos offres et services, le nouveau site est optimisé pour une navigation sur PC mais également sur tous les smartphones et tablettes.



- Mise en avant des points forts de chacune de nos offres et détail des garanties, prestations et services inclus ou en option.
- Nouveaux simulateurs tarifaires optimisés pour obtenir un tarif personnalisé en moins de 2 minutes sur nos offres Auto, Habitation et Santé.
- Possibilité d'acheter son assurance sur le site, de payer en ligne ou à la livraison, et de se faire livrer gratuitement son attestation en 2h à Casablanca par coursier et en 24h partout au Maroc.
- Espace client personnel et unique avec le détail des contrats Auto, Habitation, et Santé de nos clients et un espace dédié à Mazaya pour consulter ses points et ses avantages fidélité.
- Recherche agent optimisée avec la localisation précise de tous nos agents : Plus de 400 agents avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture.
- Nouvelle section dédiée aux professionnels et aux entreprises.

LES MÉTIERS SUPPORT

Pôle Gestion

En 2016, SAHAM Assurance innove en lançant l'expertise à distance pour ses assurés automobiles.

Ce service permet l'expertise des dommages subis par le véhicule assuré sur la base de photos prises sur le lieu du sinistre par le constateur et de faire évaluer les dommages par l'expert dans l'heure qui suit grâce à une application mobile. Cette innovation fait gagner un temps considérable dans l'indemnisation des assurés SAHAM Assurance.

SAHAM Assurance a également mis en place le service SMS push « Rak Zala Bal ». Ce service proactif permet à l'assuré de recevoir des SMS pour l'informer de l'avancement du traitement de son dossier et d'être relancé quant à d'éventuelles pièces manquantes.

En 2016, la Compagnie a aussi consolidé sa position de leader en couverture médicale et assureur incontestable des communautés. En effet, SAHAM Assurance a regagné la confiance de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des Œuvres Sociales, Education et Formation.



Pôle Actuariat & Réassurance

Actuariat Non Vie

L'année 2016 a été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour SAHAM Assurance renforçant ainsi son positionnement de Compagnie innovante et son leadership sur la Non-Vie.

CRM Compagnie & Nouvelle Segmentation

Au niveau de l'Automobile, notre modèle de tarification a connu deux changements majeurs, avec le déploiement du CRM Compagnie et la Nouvelle Segmentation.

Le CRM Compagnie a permis de passer d'une segmentation à priori vers une segmentation à postériori en prenant en considération l'historique de sinistralité de l'assuré, consacrant ainsi le principe d'indulgence vis-à-vis de nos clients fidèles.

Quant à la nouvelle segmentation, elle permettra via l'affinement des critères/profils de risques, de déceler des niches non encore ciblées.

Refonte de l'approche d'ouverture Auto Corporel

En 2016, l'ouverture des sinistres corporels basée sur une approche "dossier" a été complètement révisée avec le passage vers une approche plus fine et plus évolutive basée sur les "victimes".

Cette approche permet une évaluation selon les différents paramètres de l'indemnité (IPP, ITT, Salaire, Age...), ce qui permet à SAHAM Assurance de s'inscrire dans une démarche dynamique de provisionnement en convergeant plus rapidement vers le coût réel du dossier.

Mission d'inspection ACAPS

La mission d'inspection a permis d'apprécier la solvabilité globale de SAHAM Assurance sur plusieurs aspects : le niveau de provisionnement, le respect des règles prudentielles, le volet réassurance...

Concernant le volet provisionnement, après plusieurs échanges et simulations menées conjointement avec l'ACAPS, les résultats ont confirmé la suffisance des provisions constituées par SAHAM Assurance.

Refonte des CG/CP Automobile & mise en place du partenariat avec Taslif

Dans sa perspective de positionnement sur le segment du WW, SAHAM Assurance a mis en place un partenariat en synergie avec Taslif visant la commercialisation d'une couverture "Perte Totale".

Cette garantie, dont la commercialisation a nécessité la revue et la ré-homologation intégrale de nos conditions générales et particulières, est destinée à un mode de vente en inclusion pour les emprunteurs qui contractent un financement auprès de TASLIF pour l'acquisition d'un véhicule neuf.

Actuariat Vie

L'Actuariat Vie a été fortement impliqué dans la mise en œuvre des partenariats de Bancassurance avec Crédit du Maroc et CFG Bank en coordonnant la création et l'homologation réglementaire d'une quinzaine de nouveaux produits d'épargne et de décès.

Conjointement, des analyses techniques et des simulations spécifiques ont été menées, permettant d'assurer une maîtrise constante des engagements de la Compagnie au titre des produits Vie :

- Étude de rentabilité du partenariat CDM.
- Modélisation du plan stratégique sur la période 2017-2019.
- Travaux de fiabilisation et de revue actuarielle du portefeuille CIMR.
- Quantification de l'impact de trésorerie sur la valeur du portefeuille Vie.

Sur le volet Maladie, les outils tarifaires du régime de base ont été actualisés. Un outil de simulation a été mis à la disposition des équipes de Souscription.

Enfin, les travaux d'automatisation du calcul des réserves, de création / mise à jour d'Outils d'Aide à la Vente et d'accompagnement technique, ont été poursuivis sur les gammes de produits Bancassurance Crédit du Maroc, Grande Branche Décès, et les produits de retraite complémentaire.

Au cours de l'année 2016, les interactions avec l'Autorité de Contrôle des Assurances ont surtout porté sur une mission d'inspection et sur une demande exceptionnelle de retrait d'actifs de la compagnie.

Réassurance

L'année 2016 a été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariat avec des réassureurs étrangers pour le développement des assurances facultatives, requérant ainsi de fluidifier davantage les échanges entre les différentes entités concernées et de mobiliser fortement les équipes afin de respecter les engagements contractuels en termes notamment de délais de réponse et de qualité des reporting.

Par ailleurs, et en vue d'accompagner le déploiement des partenariats Bancassurance, il a été procédé à l'amélioration des conditions de la grille médicale pour l'exercice 2017 ainsi qu'à la formation des équipes sur la tarification médicale.

Enfin, des efforts considérables sont engagés pour poursuivre l'assainissement des situations financières avec les différents réassureurs.

Pôle Contrôle et Qualité

Ce pôle est organisé autour de quatre activités complémentaires : la qualité et le service client, la surveillance du portefeuille, le contrôle interne et l'inspection générale et transactions.

Surveillance du portefeuille

À travers le Comité sinistralité, l'entité Surveillance du portefeuille a assuré tout au long de l'année 2016 le suivi périodique de la sinistralité des contrats, des clients et des points de vente, avec pour objectif premier de poursuivre les efforts de la Compagnie en matière d'amélioration de la rentabilité technique de ses souscriptions.

Dans ce contexte, l'entité surveillance du portefeuille a accéléré significativement le calendrier de ses livrables, pour permettre aux entités de souscription et de gestion de déployer très tôt dans l'année les plans d'actions de rentabilisation, la mise en place de programmes de prévention des Accidents du Travail au même titre que des actions de sensibilisation et de maîtrise de la consommation auprès des clients déficitaires en maladie.

Et afin de mesurer l'efficacité desdits plans d'actions, la surveillance du portefeuille a assuré le suivi trimestriel de l'évolution de la sinistralité des contrats concernés. Tout ceci a permis aux entités souscription et gestion de piloter les plans d'actions mis en place mais surtout de préparer les clients aux actions d'assainissement qui s'imposaient lors du renouvellement 2017.

Qualité et Service Client

L'année 2016 a été marquée par une amélioration significative de l'ensemble des indicateurs qualité du service client, vis-à-vis de ses deux canaux : réseau des intermédiaires "agents et courtiers" et "client final".

L'activité de l'entité Qualité a été très riche en 2016. La réalisation de nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des agents généraux, des courtiers partenaires et des clients finaux l'ont démontré.

Ainsi, SAHAM Assurance a pu affirmer sa politique de proximité, d'écoute et de transparence. Grâce notamment aux remontées régulières du service client et des résultats des différentes enquêtes de satisfaction, la Compagnie a pu identifier et mettre en œuvre plusieurs leviers d'amélioration de la qualité de service et de la proposition de valeur.





Contrôle interne

2016 a été une année charnière en matière de contrôle interne marquée par le projet transversal de mise à jour de la cartographie des risques. Ce projet a été compartimenté en 2 phases principales, une phase de benchmark et de mise à jour de la méthodologie, suivie d'une phase d'actualisation avec l'ensemble des propriétaires de processus.

Dans sa phase de benchmark, la Compagnie a fait appel à un cabinet international de renom avec l'objectif de challenger la méthodologie et d'intégrer les best practices en matière de cartographie des risques.

La Compagnie dispose désormais d'une cartographie de ses risques opérationnels, stratégiques, financiers et de conformité et son actualisation est conforme aux best practices. En outre, des plans d'actions ont été définis avec les propriétaires de processus concernés afin de renforcer le niveau de maîtrise des risques critiques.

Enfin, l'entité contrôle interne a pu achever son plan de contrôle 2016 en couvrant l'ensemble des risques majeurs insuffisamment maîtrisés par des contrôles de 2ème niveau et ce, en respectant les fréquences de passage.

L'Inspection Générale et Transactions

Tout au long de l'année 2016, cette entité a pris en charge les demandes d'enquête et d'investigation émanant de la Direction Générale et des différentes entités de la Compagnie sur des dossiers douteux, notamment les faux sinistres, la fraude en matière de production pouvant avoir des impacts tant financiers qu'en terme d'image pour la Compagnie.

Pour structurer les transferts des dossiers à l'inspection générale, des critères de transfert sont communiqués aux responsables d'entités, lesdits critères étant régulièrement challengés en fonction des retours d'expérience.

L'Inspection Générale a couvert en 2016, un dixième du réseau exclusif de la Compagnie, par des missions d'inspection et ce, pour identifier les cas de non-respect de la réglementation et des règles et procédures dictées par la Compagnie.

Outre les effets directs, la présence de l'inspection générale a engendré une forte dissuasion contre la fraude.



Direction des Systèmes d'information

Nouvelle dynamique pour la bancassurance

Pour SAHAM Assurance, l'année 2016 marque une nouvelle étape grâce au déploiement du partenariat avec le Crédit du Maroc qui matérialise le retour à la croissance de la Bancassurance.

L'implémentation de ce partenariat a été une performance exceptionnelle avec la distribution, dès la première année, de produits et services innovants qui ont aidé à l'installation d'une nouvelle dynamique commerciale sur le réseau du Crédit du Maroc et à offrir une qualité de service améliorée aux assurés.

En particulier, des opérations sont traitées en temps réel au niveau des deux institutions et des services en mode selfcare ont été mis à la disposition des assurés.



Une plus grande proximité avec les assurés

Grâce au nouveau Site Internet, qui offre une expérience optimale sur pc, smartphones et tablettes, les assurés de SAHAM Assurance peuvent désormais obtenir leurs tarifs personnalisés auto, habitation et santé en moins de 2 minutes, et accéder à leur nouvel espace client personnel pour retrouver le détail de leurs contrats, leurs avantages Mazaya et déclarer leurs sinistres.

De plus, des notifications par SMS sont envoyées aux assurés lors du traitement des sinistres Auto et Santé, pour une expérience améliorée.

Sécurité IT et Performance renforcées au service des utilisateurs

La sécurité IT reste une priorité majeure pour SAHAM Assurance. Ainsi, l'audit de sécurité externe annuel a été maintenu, et ses recommandations implémentées.

Par ailleurs, SAHAM Assurance s'est dotée d'une nouvelle plateforme de supervision applicative qui permet d'améliorer les temps de réponse sur les systèmes de production critiques.

Direction Ressources Humaines



Une année 2016 sous le signe de la formation et du développement des compétences

En 2016, la Direction des Ressources Humaines a consolidé son rôle d'accompagnement des lignes de métiers dans l'atteinte de leurs objectifs business, à travers des déploiements importants en matière de formation. Cette dernière demeure un pilier essentiel dans le développement des compétences au sein de notre réseau, avec 4161 collaborateurs ayant bénéficié de 332 sessions. En effet, 3 lots de formation ont pu être déployés au profit du réseau Crédit du Maroc afin d'accompagner notre partenariat en Bancassurance. Des sessions relatives à la circulaire recouvrement, à la stratégie « *Hors Auto* », ou encore au pilotage d'agence ont pu être déployées avec un taux de satisfaction moyenne de 98%. Par ailleurs, notre plateforme de formation en ligne « *E-Takwin* » se positionne de plus en plus comme un outil de référence pour notre réseau en matière de démarche de vente et de relation client.

Une attention particulière est également apportée à la professionnalisation et à l'employabilité de nos collaborateurs. Pour la 5^{ème} année consécutive, 12 collaborateurs ont pu suivre le cycle certifiant du Cycle Préparatoire à l'Assurance avec le CFPA. Et pour l'ensemble de notre ligne managériale, de nouveaux parcours ont été conçus et déployés pour perfectionner et professionnaliser les pratiques managériales et les aligner de façon pérenne sur les valeurs de la Compagnie et in fine accroître la performance individuelle et collective.

Par ailleurs, la DRH s'est engagée dans un projet structurant pour la modernisation de son SIRH, HR Access Suite 9, couvrant l'ensemble des process RH, aussi bien la gestion administrative, la paie, que la formation, la rémunération et la gestion de la performance. La recette et la mise en production sont prévues pour le T4 2017.

RECRUTEMENT

52

Recrutements effectués

14

Responsables et 9 Gestionnaires BD

8

Démarcheurs pour le BD Bourgogne

26

Mobilités dont 3 mobilités Groupe

FORMATION INTERNE

79

Actions de formations réalisées

264

Personnes formées avec un taux de formation de 47%

900,8

Jours formation participants, avec 1,61 jours moyens de formation par personne

95%

De taux de satisfaction

10%

De taux d'absentéisme

FORMATION RÉSEAU

31

Actions de formations réalisées

4 161

Personnes formées (Réseau SAHAM Assurance et Crédit du Maroc)

332

Sessions de formation

98%

De taux de satisfaction globale

20%

De taux d'absentéisme

ACTIONS SOCIALES & MEDICALES 2016

La santé et la protection du Capital Humain constituent une priorité du Groupe SAHAM.

SAHAM Assurance poursuit le déploiement d'une politique sociale très dynamique en faveur de ses collaborateurs. Ainsi en 2016, la Compagnie a mis à leur disposition la couverture médicale « Assur'Santé International », avec une surprime avantageuse.

Dans le cadre de sa participation au programme de lutte contre les méfaits du tabac, la Compagnie a obtenu le Label Or « *Entreprise sans tabac* » pour la 5ème année consécutive et s'est donc vue décerner en 2016 le statut définitif *Entreprise sans tabac*, fruit de 6 années de mobilisation et de sensibilisation continues des équipes.

Par ailleurs, plusieurs actions de prévention ont été organisées en 2016, notamment à travers une campagne de dépistage du cancer du sein, dont 64 collaboratrices ont bénéficié (examens mammographie, échographie mammaire et ostéodensitométrie). Une conférence a été également organisée autour de la prévention du cancer en partenariat avec la Fondation Lalla Salma pour la prévention et le traitement des cancers.

Enfin, 409 collaborateurs ont fait l'objet d'une opération de dépistage pulmonaire et 85 ont pu bénéficier de la campagne de vaccination antigrippe. Une collecte de sang a pu également être organisée grâce à la participation de 49 de nos collaborateurs.

Direction Communication et Relations Publiques



CAMPAGNE PME-PMI

SAHAM Assurance s'engage aux côtés des dirigeants des PME - PMI avec des solutions sur mesure et leur propose une couverture des plus étoffées.

Une campagne de communication est venue soutenir notre offre PME - PMI en 2016.



CAMPAGNE ASSUR' AUTO DEEZER

SAHAM Assurance a signé un partenariat exclusif avec Deezer, 1^{ère} plateforme de musique à la demande à l'échelle mondiale. L'offre Assur'Auto Deezer est commercialisée depuis fin octobre 2016 dans l'ensemble du réseau d'agents SAHAM Assurance. Grâce à cette offre, les assurés bénéficient des meilleures garanties d'assurance automobile du marché couplées à un abonnement Deezer Premium.

Ce lancement a été marqué par une campagne de communication mettant en avant la richesse de la plateforme Deezer aussi bien en affichage, radio, presse que digital.



CAMPAGNE FONDATION LALLA SALMA

Dans le cadre de la campagne nationale lancée par la Fondation Lalla Salma Prévention et Traitement des Cancers, SAHAM Assurance a convié ses collaboratrices et celles du Groupe SAHAM à une séance de sensibilisation animée par un médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie.

Une prise de vue de l'ensemble des collaboratrices formant le ruban rose a été mise en place. Le symbole de la prise de conscience du cancer du sein a fait l'objet d'une campagne média en affichage, presse quotidienne et mensuelle.



AUTO EXPO

SAHAM Assurance était le Sponsor Officiel de la 10^{ème} édition du salon Auto Expo qui s'est tenue du 12 au 22 Mai 2016 à la corniche de Casablanca. Cette édition réussie a connu la participation de différents acteurs du secteur automobile et de sociétés de crédit, répondant aux besoins de milliers de visiteurs. Notre présence au salon, marquée par un stand au design moderne avec diverses animations a connu un franc succès : un simulateur de conduite formule1, des bornes interactives pour effectuer des simulations de devis d'assurance automobile et des quizz pour tester les connaissances en matière de sécurité routière ont enchanté les visiteurs.

Le champion Mehdi BENNANI nous a fait l'honneur de sa présence au stand l'après-midi du 22 mai pour une séance photos avec ses fans.



PHOTO LIVE PAR MEHDI BENNANI

Une sharingbox a été placée sur le stand SAHAM Assurance lors du salon Auto Expo le samedi 22 mai, pour une séance photo avec le champion Mehdi Bennani et ses fans. Ces derniers ont ensuite posté leurs photos en direct sur notre page facebook SAHAM Assurance Maroc.



CYCLE DE CONFÉRENCES

Dans la continuité du cycle de conférences lancé en 2015, dédié aux clients entreprises et aux intermédiaires corporate, SAHAM Assurance a organisé en 2016 des conférences en présence d'intervenants et experts dans le domaine traitant les thématiques suivantes :

- Comment prévenir et faire face aux cyber risques,
- La prévention AT : plus qu'une source d'économie, un réel levier de productivité.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE M. YOUSOUF AMINE ELALAMY

L'exposition des œuvres de l'artiste pluridisciplinaire Youssouf Amine ELALAMY a eu lieu du 12 Mai au 3 juin 2016 au siège de SAHAM Assurance. Cette exposition sous le thème «Le jeu du je» était ouverte au public, après le vernissage réservé aux journalistes et aux partenaires.

Une visite guidée et commentée par l'artiste a été organisée au profit des enfants des collaborateurs le samedi 28 mai 2016.

GUIDES PRÉVENTION

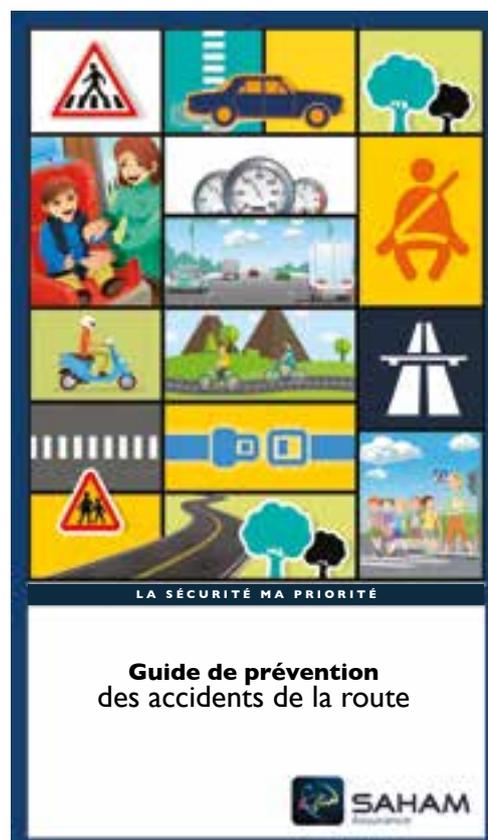
Deux guides traitant de thématiques différentes sous le thème «La sécurité ma priorité» ont été édités et mis en ligne sur notre site web

Guide de prévention des accidents du travail

Parce que nous ne sommes pas à l'abri des accidents même en milieu professionnel, nous avons édité ce guide pour sensibiliser nos clients et partenaires quant aux accidents qui menacent leurs employés ainsi que la performance de leurs entreprises.

Guide de prévention des accidents de la route

Ce guide, destiné aux particuliers, a été lancé à l'occasion du salon Auto Expo et distribué gratuitement. Grâce à ce guide, SAHAM Assurance participe activement à la sensibilisation et à la diffusion des règles de prévention des accidents de la route d'une manière à la fois ludique et pédagogique.



CAPSULES «NAJAH BIKOULI AMANE»

SAHAM Assurance est allé à la rencontre des chefs de PME et TPE marocaines, afin de dévoiler les clés de leur réussite au grand public sous forme de capsules baptisées «*Najah Bikouli Amane*». Ces capsules ont été diffusées sur le net et à la télévision et ont connu un succès immédiat auprès de plusieurs millions de téléspectateurs et de milliers d'internautes.



BILAN D'IMAGE

Après le changement de la plateforme de communication en avril 2015 à travers une campagne axée sur la signature «*Avancez Librement*», SAHAM Assurance a lancé lors du dernier trimestre 2015 une étude qualitative et quantitative auprès des particuliers clients et non clients de SAHAM Assurance, courtiers, réseau exclusif et leaders d'opinion. L'objectif était de déceler le positionnement perçu de SAHAM Assurance par rapport aux concurrents auprès des différentes cibles, évaluer notre notoriété et également pré-tester la campagne de la nouvelle plateforme mettant en avant notre nouvelle égérie en tant qu'assureur présent aux côtés des clients particuliers et professionnels.



OFFRE DE FINANCEMENT

En Mars 2016, SAHAM Assurance a lancé une campagne de communication pour annoncer la nouvelle offre de financement de l'assurance automobile au profit des clients SAHAM Assurance en collaboration avec la société de crédit Taslif.

La piste créative développée met en exergue l'avantage majeur de l'offre : le fractionnement de la prime d'assurance, sans oublier la mention du crédit 0%.





SAHAM
Fondation

ACTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Bilan des activités 2016 de la Fondation SAHAM
- Programme «Agir pour la santé»
- Programme «Agir pour le développement communautaire»



BILAN DES ACTIVITÉS 2016 DE LA FONDATION SAHAM



VISION DE LA FONDATION

De par sa vision citoyenne, la Fondation SAHAM s'engage activement et dans la durée auprès de populations dans le besoin, pour accélérer le développement socio-économique des pays où le Groupe est présent en Afrique et au Moyen-Orient (27 pays).

- Une meilleure santé physique et mentale ;
- Plus de chances de réussir à l'école ;
- Plus de chances de travailler et d'entreprendre.



NOS CIBLES

- Les populations défavorisées et enclavées, accédant difficilement aux soins sanitaires.
- Les porteurs de projets, en manque de soutien et d'orientation.
- Les populations rurales, souffrant d'un manque de valorisation de leurs ressources.
- Les jeunes démotivés, qui ont cessé de rêver et de croire en leur avenir.



NOS MISSIONS

- Faciliter l'accès aux soins des populations isolées et démunies.
- Promouvoir l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes.
- Améliorer les revenus et conditions de vie des populations rurales.



NOS PRINCIPES

- Apporter un soutien pédagogique et humain aux populations démunies et vulnérables.
- Mener des actions médico-sociales dans les zones les plus enclavées pour faire bénéficier les populations véritablement isolées (absence d'infrastructure de base : pas de transport, accès difficile à l'eau potable, aux hôpitaux...).
- Soutenir et promouvoir des projets d'entreprise à ancrage local, qui valorisent les ressources et les richesses locales (Ex : accompagner les agriculteurs à transformer des ressources naturelles, envisager de nouvelles cultures adaptées à leur environnement immédiat...).
- Travailler «main dans la main» avec les associations locales, internationales et les ONG en tant que relais face à des causes communes.
- Être dans l'action terrain, et non dans la communication autour de l'action.

PROGRAMME

«AGIR POUR LA SANTÉ»

PRINCIPE

Déploiement des «*Rendez-vous de la Solidarité*» dans les régions les plus enclavées du Maroc.

Equipe d'intervention pluridisciplinaire : gynécologie, pédiatrie, opticiens, hygiène bucco-dentaire, pharmaciens, collaborateurs bénévoles...

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Consultations gratuites – Sensibilisation – Dons de médicaments – Distribution de lunettes de vue aux populations dans le besoin.
- Opérations chirurgicales sur les patients identifiés.
- Partenariat et formation des associations locales pour assurer la continuité des actions.

Fin 2016, la Fondation SAHAM a souhaité poursuivre ses actions en organisant des caravanes chirurgicales à titre gracieux, suite au recrutement effectué lors des journées dea solidarité.

La 1^{ère} action a eu lieu le 31 décembre 2016 et a permis de faire bénéficier 27 patients, recrutés à Seksaoua le 12 novembre 2016, d'opérations de la cataracte à l'Hôpital Privé de Marrakech.

ACTIONS ET CHIFFRES 2016

3

Rendez-vous
SAHAM Solidarité

3 602

Consultations
pluridisciplinaires

Dons de

272

Paires de lunettes
de vue

**Dons
divers**

chaussures et
couvertures neuves,
livres pour enfants...

Depuis fin 2016, la Fondation SAHAM organise des «Rendez-vous SAHAM Solidarité Afrique Subsaharienne» (caravanes chirurgicales), en partenariat avec les différents Ministères de la Santé et organismes de santé nationaux, dans les pays où le Groupe est présent.

Le 1^{er} «Rendez-vous SAHAM Solidarité Afrique Subsaharienne», en partenariat avec le Ministère de la Santé et le Samu National sénégalais, a eu lieu du 10 au 18 décembre 2016 à Pété au Sénégal et a permis de réaliser 163 opérations (ophtalmologiques, ORL, généralistes, gynécologiques et pédiatriques) ainsi que 700 consultations.

**"Rendez-vous SAHAM
Solidarité Afrique
Subsaharienne"**



700

consultations

3

membres
de la Fondation SAHAM,
1 bénévole Phone Group
Sénégal

10

médecins, aide
opérateur et infirmier
anesthésiste

163

opérations

**1^{ÈRE} CARAVANE
CHIRURGICALE
EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE
À PÉTÉ AU SÉNÉGAL
DU 10 AU 18
DÉCEMBRE 2016**



PROGRAMME «AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE»

La Fondation SAHAM, dans le cadre de sa stratégie, déploie un projet de développement communautaire intégrant une approche holistique de l'aide au développement qui consiste essentiellement à intégrer plusieurs programmes d'appui afin d'apporter une réponse complète aux problématiques des populations défavorisées des zones enclavées du Maroc.

La santé, l'éducation et l'entrepreneuriat social sont au coeur des métiers du Groupe Saham, donc de notre modèle qui opère comme un véritable maillage. Tous les individus ou association d'individus deviennent ainsi, soit acteur et/ou relais du développement intégré.

Les projets portés par le développement communautaire s'inscrivent dans une démarche de développement durable et intègrent une vision à long terme, englobant les différents domaines clés du développement : éducation - santé - gouvernance - économie rurale – agriculture – environnement.

L'objectif de ce programme est de promouvoir l'égalité des chances et de rendre économiquement indépendantes les communautés rurales enclavées grâce à des activités génératrices de revenus.



RAPPORT FINANCIER

- Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
- Comptes sociaux
- Comptes consolidés en normes IAS/IFRS



Official Statistics
Official Statistics
Official Statistics

Official Statistics

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MAI 2017 - AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAHAM Assurance, société anonyme au capital de 411.687.400 DH, dont le siège social est à Casablanca, 216 Bd ZERKTOUNI, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 22 341, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social le :

Mercredi 17 mai 2017 à 10 heures

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2016.
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2016 et quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016.

5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et par la loi 78-12 et décision à cet égard.
6. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux administrateurs au titre de l'exercice écoulé.
7. Ratification de la cooptation d'Administrateurs.
8. Renouvellement de mandat d'Administrateurs.
9. Pouvoirs à conférer.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05 et par la loi 78-12.

Conformément à l'article 121 de la loi n° 20/05 modifiant et complétant la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes, tout actionnaire remplissant les conditions prévues à l'article 117 de ladite loi, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ce ou ces projets de résolutions doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2016, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 281 620 336.93 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2016.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2016 se traduisant par un bénéfice net comptable de 281 620 336.93 Dirhams :

Bénéfice net	281 620 336.93 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 490 667.64 DH

Bénéfice distribuable	286 111 004.57 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244.00 DH
Réserve générale	117 000 000.00 DH
Superdividende	139 973 716.00 DH

Solde à affecter au report à nouveau **4 436 044.57 DH**

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **164 674 960.00 DH** représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **4 436 044.57 DH**.

Ce dividende de 40 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2017.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 16 mars 2017, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 400 000 (quatre cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constate la démission de Madame Ghita LAHLOU de son mandat d'administrateur de la société depuis le 17 mai 2016, et ratifie la nomination de **Madame Margaret Mercer DAWES** en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Madame Ghita LAHLOU, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale constate également la démission de Monsieur Ahmed Mehdi TAZI de son mandat d'administrateur de la société depuis le 05 janvier 2017, et ratifie la nomination de **Madame Nadia FETTAH ALAOUI** en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur Ahmed Mehdi TAZI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du conseil d'administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2019 :

Madame Nadia FETTAH ALAOUI;
Madame Margaret Mercer DAWES;
Monsieur Kofi BUCKNOR;
Monsieur Mohamed BERRADA;
Monsieur Mohamed ELALAMY;
SAHAM Finances;
SAHAM SA.

Huitième résolution

En conséquence de l'adoption de la cinquième et la sixième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Président du Conseil;
La société SAHAM SA, représentée par Monsieur Saad BENDIDI;
La société SAHAM FINANCES, représentée par Monsieur Emmanuel BRULE;
Monsieur Kofi BUCKNOR;
Monsieur Said ALJ;
Madame Margaret Mercer DAWES;
Monsieur Mohamed BERRADA;
Monsieur Mohamed ELALAMY;
Monsieur Raymond FARHAT.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration

Deloitte

200 - Boulevard Mohammed VI - Casablanca
Tél: 0537 77 77 77
www.deloitte.ma

COOPERS AUDIT

3,1 - Terrasse Hassan II
20000 Casablanca
Tél: 0537 77 77 77
www.coopersaudit.ma

SAHAM ASSURANCE

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de SAHAM Assurance comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 3.646.091.317,78, dont un bénéfice net de MAD 281.620.336,93, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

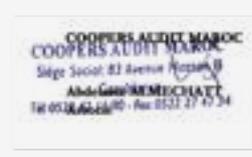
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie SAHAM Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes



BILAN - ACTIF

Exercice clos le : 31/12/2016

	Actif	Exercice			Exercice
		Brut	Amortissements et provisions	Net	précédent
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	103 494 118,12	99 970 616,92	3 523 501,20	6 772 242,54
	- Frais préliminaires	25 982 687,07	25 641 302,31	341 384,76	1 099 645,65
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	77 511 431,05	74 329 316,61	3 182 116,44	5 672 596,89
	- Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 705 711 086,56	119 752 413,62	1 585 958 672,94	1 592 353 238,62
	- Immobilisation en recherche et développement				
	- Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
	- Fonds commercial	1 560 768 811,69		1 560 768 811,69	1 559 271 768,62
	- Autres immobilisations incorporelles	144 942 274,87	119 752 413,62	25 189 861,25	33 081 470,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	464 940 783,71	277 064 093,89	187 876 689,82	198 136 974,93
	- Terrains	12 351 750,00		12 351 750,00	12 351 750,00
	- Constructions	11 462 506,71	1 253 717,43	10 208 789,28	40 969 196,05
	- Installations techniques, matériel et outillage				
	- Matériel de transport	5 329 221,02	3 604 260,36	1 724 960,66	1 440 945,61
	- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	382 933 073,66	272 206 116,10	110 726 957,56	121 229 579,58
	- Autres immobilisations corporelles				
	- Immobilisations corporelles en cours	52 864 232,32		52 864 232,32	22 145 503,69
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 231 355 426,53	110 318 388,83	1 121 037 037,70	59 703 849,70
	- Prêts immobilisés	26 304 039,82	26 127 684,95	176 354,87	198 354,71
	- Autres créances financières	1 202 827 406,32	73 470 381,99	1 047 357 024,33	16 026 554,58
	- Titres de participation	84 223 980,39	10 720 321,89	73 503 658,50	43 478 940,41
	- Autres titres immobilisés				
	PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE (E)	12 733 724 955,64	407 367 613,72	12 326 357 341,92	12 031 063 887,47
	- Placements immobiliers	2 705 044 100,70	276 466 267,04	2 428 577 833,66	2 465 236 796,26
	- Obligations, bons et titres de créances négociables	2 216 967 851,98		2 216 967 851,98	2 154 676 756,59
	- Actions et parts sociales	7 378 842 499,24	130 901 346,68	7 247 941 152,56	6 954 819 724,47
	- Prêts et effets assimilés	3 473 194,98		3 473 194,98	6 080 613,38
	- Dépôts en compte indisponibles	428 754 560,83		428 754 560,83	401 940 786,92
	- Placements affectés aux contrats en unités de compte				
	- Dépôts auprès des cédantes				
	- Autres placements	642 747,91		642 747,91	48 309 209,85
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
	- Diminution des créances immobilisées et des placements				
	- Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
	TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	16 239 226 370,56	1 014 473 126,98	15 224 753 243,58	13 888 030 193,26
	PART DES CESSONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)	1 187 739 830,92		1 187 739 830,92	1 284 615 811,52
	- Provisions pour primes non acquises	99 102 757,84		99 102 757,84	133 007 235,67
	- Provisions pour sinistres à payer	680 978 884,91		680 978 884,91	720 155 099,23
	- Provisions des assurances Vie	407 658 188,17		407 658 188,17	430 901 020,17
	- Autres provisions techniques				552 456,45
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	3 434 234 608,87	643 645 242,05	2 790 589 366,82	3 276 545 625,63
	- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	225 318 626,46		225 318 626,46	153 122 213,40
	- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 101 824 370,17	596 749 467,45	1 505 074 902,72	1 308 281 453,07
	- Personnel - débiteur	8 935 956,71		8 935 956,71	5 619 191,38
	- Etat - débiteur	189 276 332,72		189 276 332,72	138 700 586,87
	- Comptes d'Associés - débiteurs				919 242 691,44
	- Autres débiteurs	276 173 690,91	46 895 774,60	229 277 916,31	133 605 699,05
	- Comptes de régularisation-Actif	632 705 631,90		632 705 631,90	617 973 790,42
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance) (I)	147 918 943,00	37 122 941,20	110 796 001,80	146 556 742,28
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (J)				
	TOTAL II (G + H + I + J)	4 769 893 382,79	680 786 183,25	4 089 125 199,54	4 707 718 179,43
	TRESORERIE - ACTIF	161 129 124,88		161 129 124,88	101 515 297,30
	- Chèques et valeurs à encaisser				
	- Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)	160 995 096,55		160 995 096,55	101 436 696,23
	- Caisses, Régies d'avances et accredités	134 028,33		134 028,33	78 601,07
	TOTAL III	161 129 124,88		161 129 124,88	101 515 297,30
	TOTAL GENERAL = I + II + III	21 170 248 878,23	1 695 241 310,23	19 475 007 568,00	18 697 263 669,99

Arrêté l'Actif du bilan 2016 à la somme de : Dix-neuf milliards quatre cent soixante-quinze millions sept mille cinq cent soixante-huit dirhams.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Libellé	Exercice			Exercice
		Brut	Cessions	Net	précédent
1	PRIMES	774 039 051,05	19 328 712,70	754 710 338,35	343 946 674,83
	- Primes émises	774 039 051,05	19 328 712,70	754 710 338,35	343 946 674,83
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION				24 009 395,69
	- Subventions d'exploitation				
	- Autres produits d'exploitation				3 962 348,76
	- Reprises d'exploitation; transferts de charges				20 047 046,93
3	PRESTATIONS ET FRAIS	835 679 156,85	8 547 817,52	827 131 339,33	435 713 765,70
	- Prestations et frais payés	519 005 561,89	49 320 009,05	469 685 552,84	470 127 891,62
	- Variation des provisions pour sinistres à payer	-57 026 129,72	-17 529 359,53	-39 496 770,19	-54 996 126,44
	- Variation des provisions des assurances-vie	310 760 363,90	-23 242 832,00	334 003 195,90	-62 998 946,30
	- Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	±	±	±	±
	- Variation des provisions pour aléas financiers	±	±	±	±
	- Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±	±	±	±
	- Variation des provisions pour participation aux bénéfices	±	±	±	±
	- Variation des autres provisions techniques	±	±	±	±
	- Dotations d'exploitation	6 083 863,13		6 083 863,13	10 931 441,10
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	79 509 238,59		79 509 238,59	87 635 009,95
	- Charges d'acquisition des contrats	31 006 536,33		31 006 536,33	19 029 347,62
	- Achats consommés de matières et fournitures	3 018 824,75		3 018 824,75	4 286 152,35
	- Autres charges externes	11 690 868,80		11 690 868,80	16 114 180,52
	- Impôts et taxes	1 485 313,01		1 485 313,01	1 866 240,17
	- Charges de personnel	13 584 806,58		13 584 806,58	20 218 243,17
	- Autres charges d'exploitation	12 639 025,99		12 639 025,99	15 189 405,02
	- Dotations d'exploitation	6 083 863,13		6 083 863,13	10 931 441,10
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	403 593 328,12		403 593 328,12	416 889 100,37
	- Revenus des placements	90 703 998,23		90 703 998,23	106 734 052,38
	- Gains de change				
	- Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	1 484,41		1 484,41	189 024,74
	- Profits sur réalisation de placements	156 046 086,62		156 046 086,62	183 169 471,33
	- Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
	- Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	- Intérêts et autres produits de placements	4 103 061,00		4 103 061,00	4 466 119,00
	- Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	152 738 697,86		152 738 697,86	122 330 432,92
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	179 712 031,25		179 712 031,25	197 209 305,55
	- Charges d'intérêts				
	- Frais de gestion des placements	13 502 784,74		13 502 784,74	8 760 522,49
	- Pertes de change				
	- Amortissement des différences s/prix de remboursement	1 644 713,58		1 644 713,58	2 522 872,80
	- Pertes sur réalisation de placements	36 203 074,61		36 203 074,61	11 734 765,08
	- Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	- Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
	- Autres charges de placements	105 490 410,00		105 490 410,00	
	- Dotations sur placements	22 871 048,32		22 871 048,32	174 191 145,18
	RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3-4+5-6)	82 731 952,48	10 780 895,18	71 951 057,30	64 287 089,69

BILAN - PASSIF

SAHAM Assurance Exercice clos le : 31/12/2016

	Passif	Exercice		Exercice
		Brut	Cessions	Net
	CAPITAUX PROPRES (A)	3 646 091 317,78		3 529 145 940,85
	- Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00		411 687 400,00
	- moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé			
	= Capital appelé dont versé			411 687 400,00
	- Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95		1 154 962 986,95
	- Ecarts de réévaluation	27 732 511,78		27 732 511,78
	- Réserve légale	41 597 414,48		41 597 414,48
	- Autres réserves	1 724 000 000,00		1 549 000 000,00
	- Report à nouveau (1)	4 490 667,64		4 136 097,93
	- Fonds social complémentaire			
	- Résultats nets en Instance d'affectation (1)			
	- Résultat net de l'exercice (1)	281 620 336,93		340 429 529,71
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
	- Provisions réglementées			
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	800 000 000,00		800 000 000,00
	- Emprunts Obligataires			
	- Emprunts pour fonds d'établissement			
	- Autres dettes de financement	800 000 000,00		800 000 000,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)			
	- Provisions pour risques			
	- Provisions pour charges			
	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)	12 627 395 062,49		12 126 524 104,79
	- Provisions pour primes non acquises	775 650 903,55		818 511 395,98
	- Provisions pour sinistres à payer	7 026 757 742,80		6 897 627 270,90
	- Provisions des assurances Vie	3 918 797 940,88		3 608 037 576,98
	- Provisions pour fluctuations de sinistralité	681 026 965,68		609 509 237,12
	- Provisions pour aléas financiers			
	- Provisions techniques des contrats en unités de compte			
	- Provisions pour participations aux bénéfices	142 268 966,19		109 168 065,00
	- Provisions techniques sur placements	69 139 062,89		69 139 062,89
	- Autres provisions techniques	13 753 480,50		14 531 495,92
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)			
	- Augmentation des créances Immobilisées et des placements			
	- Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
	TOTAL I = (A+B+C+D+E+F)	17 073 486 380,27		16 455 670 045,64
	DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSONNAIRES (G)	251 127 098,74		328 042 664,25
	- Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	251 127 098,74		328 042 664,25
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)	1 914 048 424,91		1 663 702 765,96
	- Cessionnaires et comptes rattachés crédateurs	267 243 527,43		200 560 098,24
	- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés crédateurs	202 517 267,43		171 591 461,47
	- Personnel - crédateur	41 179 196,39		38 301 129,10
	- Organismes Sociaux - crédateurs	14 260 653,95		14 319 920,82
	- Etat - crédateur	235 076 135,28		179 876 098,79
	- Comptes d'Associés - crédateurs	107 060,00		92 020,00
	- Autres Créanciers	1 109 466 735,94		1 037 724 203,73
	- Comptes de régularisation - Passif			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Libellé	Exercice			Exercice
	Brut 1	Cessions r	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	4 434 681 381,99	358 265 408,34	4 076 415 973,65	3 330 198 847,98
• Primes émises	4 391 820 888,71	324 360 930,51	4 067 459 958,20	3 362 507 371,52
• Variation des provisions pour primes non acquises	± -42 860 493,28	-33 904 477,83	-8 956 015,45	32 308 523,54
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	226 835 283,72		226 835 283,72	166 883 725,01
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	36 299 489,75		36 299 489,75	28 065 970,39
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	190 535 793,97		190 535 793,97	138 817 754,62
3 PRESTATIONS ET FRAIS	3 222 603 394,46	183 477 894,43	3 039 125 500,03	2 393 084 285,19
• Prestations et frais payés	2 678 871 944,33	246 449 397,20	2 432 422 547,13	2 368 035 992,28
• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 129 130 471,90	-39 176 214,32	168 306 686,22	-29 739 341,11
• Variation des provisions des assurances-vie	± 310 760 363,90	-23 242 832,00	334 003 195,90	-62 998 946,30
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 71 517 728,56		71 517 728,56	75 116 658,35
• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±			
• Variation des provisions pour participation aux bénéficiaires	± 33 100 901,19		33 100 901,19	54 454 754,00
• Variation des autres provisions techniques	± -778 015,42	-552 456,45	-225 558,97	-11 784 832,03
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 195 874 802,48		1 195 874 802,48	1 109 114 163,08
• Charges d'acquisition des contrats	437 813 913,67		437 813 913,67	410 507 241,11
• Achats consommés de matières et fournitures	47 181 968,68		47 181 968,68	43 645 605,87
• Autres charges externes	182 719 518,14		182 719 518,14	164 089 634,32
• Impôts et taxes	23 214 329,37		23 214 329,37	19 003 800,33
• Charges de personnel	212 320 346,42		212 320 346,42	205 881 033,04
• Autres charges d'exploitation	197 538 504,85		197 538 504,85	154 672 706,59
• Dotations d'exploitation	95 086 221,35		95 086 221,35	111 314 141,82
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	973 574 321,31		973 574 321,31	1 177 243 243,26
• Revenus des placements	324 206 627,34		324 206 627,34	343 956 290,15
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	7 188,36		7 188,36	718 222,32
• Profits sur réalisation de placements	351 664 333,06		351 664 333,06	317 298 743,78
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	57 564 453,59		57 564 453,59	56 473 395,72
• Reprises sur charges de placements; trferts de charges	240 131 718,96		240 131 718,96	458 796 591,29
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	498 697 431,68		498 697 431,68	750 483 519,22
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	68 912 886,57		68 912 886,57	66 069 883,03
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	3 730 263,30		3 730 263,30	3 155 641,20
• Pertes sur réalisation de placements	144 173 601,35		144 173 601,35	88 136 765,51
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements	170 894 464,20		170 894 464,20	
• Dotations sur placements	110 986 216,26		110 986 216,26	593 121 229,48
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE-NON VIE (1+2-3-4+5-6)	717 915 358,40	174 787 513,91	543 127 844,49	421 643 848,76

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - Compte Non Technique

Libellé	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents r		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	45 663 158,67	689 023,78	46 352 182,45	113 921 631,29
• Produits d'exploitation non techniques courants				
• Intérêts et autres produits non techniques courants	43 416 398,67		43 416 398,67	73 170 139,17
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
• Autres produits non techniques courants		689 023,78	689 023,78	1 216 022,10
• Reprises non techniques, transferts de charges	2 246 760,00		2 246 760,00	39 535 470,02
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	34 309 567,11		34 309 567,11	54 971 656,18
• Charges d'exploitation non techniques courantes				1 665 965,11
• Charges financières non techniques courantes				22 552 744,58
• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
• Autres charges non techniques courantes	500 037,91		500 037,91	2 728 287,28
• Dotations non techniques	33 809 529,20		33 809 529,20	28 024 659,21
RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)			12 042 615,34	58 949 975,11
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS		46 480 908,67	46 480 908,67	483 251,00
• Produits des cessions d'immobilisations				480 500,00
• Subventions d'équilibre				
• Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres produits non techniques non courants		46 480 908,67	46 480 908,67	2 751,00
• Reprises non techniques; transferts de charges				
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	130 738 396,59	8 316 735,60	139 055 132,19	6 863 959,16
• Valeurs nettes d'amort. des immobilisations cédées				12 862,45
• Subventions accordées				
• Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres charges non courantes	130 738 396,59	8 316 735,60	139 055 132,19	6 851 096,71
• Dotations non courantes				
RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)			-92 574 223,52	-6 380 708,16
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)			-80 531 608,18	52 569 266,95

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) V - Récapitulation

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignation	Exercice	Exercice précédent
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	71 957 057,30	64 287 089,69
II RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	471 176 787,19	357 356 759,07
III RESULTAT NON TECHNIQUE	-80 531 608,18	52 569 266,95
RESULTAT AVANT IMPOTS	462 596 236,31	474 213 115,71
IMPOTS SUR LES RESULTATS	180 975 899,38	134 183 586,00
IV RESULTAT NET	281 620 336,93	340 029 529,71
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 583 303 666,47	784 845 170,89
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	4 118 521 912,21	3 889 480 645,36
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	92 833 091,12	114 404 882,29
TOTAL DES PRODUITS	5 369 658 669,80	4 788 730 698,54
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 086 352 609,17	720 558 081,20
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	3 647 345 125,02	3 532 123 886,29
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	173 364 699,30	61 835 615,34
IMPOTS SUR LES RESULTATS	180 975 899,38	134 183 586,00
TOTAL DES CHARGES	5 088 038 332,87	4 448 701 168,83
RESULTAT NET	281 620 336,93	340 029 529,71

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)	Exercice	Exercice précédent
1 - Primes acquises (1a - 1b)	4 434 681 381,99	3 748 347 266,66
1a - Primes émises	4 391 820 888,71	3 773 034 863,87
1b - Variation des provisions pour primes non acquises	± -42 860 493,28	24 687 597,21
r - Variation des provisions mathématiques (6031+6031r+6032+6033+6026+6026r)	± 114 396 929,83	-249 750 765,75
r - Ajustement VARCUC (636 - 736)		
z - Charges des prestations (4a + 4b)	2 898 882 670,12	2 643 535 272,62
za - Prestations et frais payés (divers hors 9)	2 678 871 944,33	2 660 149 359,63
zb - Variation des provisions pour prestations divers	± 220 010 725,79	-16 614 087,01
A = Solde de souscription (marge brute) (1-2-3-4)	1 421 401 782,04	1 354 562 757,79
a - Charges d'acquisition (611)	437 813 913,67	410 507 241,11
1 - Autres charges techniques d'exploitation (612, 613, 614, 616, 617, 618, 619)	758 060 888,81	698 606 921,97
v - Produits techniques d'exploitation (716, 718, 719)	226 835 283,72	166 883 725,01
B = Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	969 039 518,76	942 230 438,07
C = Marge d'exploitation (A - B)	452 362 263,28	412 332 319,72
A - Produits nets des placements (73 - 63) hors ajustements VARCUC	474 876 889,63	426 759 724,04
x - Participations aux résultats et intérêts crédité (60115, 60316, 60125, 6071, 60266)	209 323 794,51	213 993 651,52
D = Solde financier (8 - 9)	265 553 095,12	212 706 072,52
E = Résultat technique brut (C + D)	717 915 358,40	625 098 392,24
10 - Part des réassureurs dans les primes acquises	358 265 408,34	418 148 418,68
11 - Part des réassureurs dans les prestations payées	246 449 397,20	292 113 367,35
11 - Part des réassureurs dans les provisions	-62 971 502,77	-77 419 492,15
F = Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-174 787 513,91	-203 454 543,48
E = Résultat technique net (E + F)	543 127 844,49	421 643 848,76
17 - Résultat non technique courant	12 042 615,34	58 949 975,11
12 - Résultat non technique non courant	-92 574 223,52	-6 380 708,16
H = Résultat non technique (13 + 14)	-80 531 608,18	52 569 266,95
I = Résultat avant impôt (G + H)	462 596 236,31	474 213 115,71
16 - Impôt sur les sociétés	180 975 899,38	134 183 586,00
J = Résultat net (I - 15)	281 620 336,93	340 029 529,71
11 - C = Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	277 574 749,37	208 877 776,24

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement	Exercice	Exercice précédent
1 - Résultat net de l'exercice =		
• BÉNÉFICE (+)	281 620 336,93	340 029 529,71
• PÉRIE (-)		
r - Dotations d'exploitation (1)	42 265 824,81	46 870 801,87
r - Dotations sur placements (1)	110 986 216,26	593 121 229,48
r - Dotations non techniques courantes (1)	33 809 529,20	28 024 659,21
r - Dotations non techniques non courantes (1)		
r - Reprises d'exploitation; transferts de charges (2)	240 131 718,96	458 796 591,29
v - Reprises sur placements (2)	2 246 760,00	39 535 470,03
v - Reprises non techniques courantes (2)		
v - Reprises non techniques non courantes (2)(3)		
1 - Profits provenant de la réévaluation		
11 - Pertes provenant de la réévaluation		
11 - Produits des cessions d'immobilisations		480 500,00
11 - Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		12 862,45
II = CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	226 303 428,24	509 246 521,33
12 - Distributions de bénéfices	164 674 960,00	148 207 464,00
III = AUTOFINANCEMENT	61 628 468,24	361 039 057,33

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Masses	Exercice r-11	Exercice r-12	Variations a - b	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent (moins rubrique 16)	4 446 091 317,78	4 329 145 940,85		116 945 376,93
2 Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 898 395 901,66	1 856 966 305,79	1 041 429 595,87	
3 = FONDOS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	1 547 695 416,12	2 472 179 635,06	924 484 218,94	
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	11 439 655 231,57	10 841 908 293,27		597 746 938,30
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	12 075 230 243,18	11 703 021 223,32	372 209 019,96	
6 = BESOIN EN COUVERTURE (4-5) (B)	-635 575 011,61	-861 112 929,95		225 537 918,34
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	2 901 385 368,62	3 423 102 367,91		521 716 999,29
8 Passif circulant (moins rubrique 42)	1 914 048 424,91	1 663 702 765,96		250 345 658,95
9 = BESOIN DE FINANCEMENT (7-8) (C)	987 336 943,71	1 759 399 601,95		772 062 658,24
10 = TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = (A + B - C)	-75 216 539,20	-148 332 896,84	73 116 357,64	

II - Flux de Trésorerie

Exercice clos le : 31/12/2016

Éléments de flux	Signe	Exercice	Exercice précédent
RESULTAT NET			

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31/12/2016

Indication des dérogations	Justification des Dérogations	Influence des dérogations Sur le patrimoine, la Situation Financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES									
DAYAM	Immobilier	1 000 000	99,92%	999 200,00	-	31/12/15	-5 106 592,00	-259 494,00	-
OIL&GAS	Energie et Mines	40 089 600	3,52%	1 410 000,00	-	N.C.	-	-	-
SAHAM ASSET MANAGEMENT	Finances	5 000 000	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/15	8 252 051,31	6 241 845,29	4 000 000,00
SOGEPIB	Aménagement	18 000 000	14,07%	1 949 400,00	1 949 400,00	31/12/15	19 743 378,07	4 571 116,00	610 781,11
MUTATIS	Investissement	95 000 000	26,32%	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/15	92 321 808,99	-48 050,09	-
JADIS SAS	Immobilier	2 000 000	60,00%	700 000,00	700 000,00	31/12/15	944 089,80	-216 416,43	-
BERDIM	Immobilier	3 850 000	100,00%	10 725 000,00	4 331 005,00	31/12/15	3 928 259,40	-23 380,00	-
PARTENARIAT CAPITAL MAROC	Finances	4 000 400	99,99%	4 000 000,00	-	31/12/15	-1 026 244,21	-536 218,00	-
M F H	Immobilier	32 000 000	10,00%	32 000,00	32 000,00	31/12/15	75 885 504,58	15 403 875,19	-
CASAPLAZZA	Immobilier	100 000	100,00%	83 000,00	83 000,00	31/12/15	866 507,35	-953 372,00	-
II - PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES									
SMAEX	ASSURANCES	37 450 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/15	112 100 475,00	10 389 098,00	-
CAT	ASSURANCES	162 656 000	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/15	438 310 155,76	42 286 979,00	-
WAFASSURANCE	ASSURANCES	350 000 000	0,54%	89 112 000,00	89 112 000,00	30/06/16	4 200 147 682,43	513 178 392,00	3 829 760,00
TASJIF	ETABLISSEMENT DE CREDIT	214 725 000	68,93%	431 567 000,00	431 567 000,00	30/06/16	238 015 500,00	15 939 000,00	14 799 993,00
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCES	50 000 000	25,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/15	151 394 161,27	31 848 677,15	7 040 000,00
LABEL VIE	DISTRIBUTION	254 527 700	14,50%	475 124 000,00	475 124 000,00	30/06/16	872 077 203,39	52 562 953,00	11 603 107,39
STOCKVIS	DISTRIBUTION	91 951 500	33,54%	81 486 000,00	75 156 000,00	30/06/16	312 962 776,29	16 533 577,56	-
AFRICA-RE -ACT-	ASSURANCES	2 914 008 000	0,16%	3 746 796,45	3 746 796,45	N.C.	-	-	-
TERTIA	Immobilier	125 100 000	100,00%	157 550 000,00	157 550 000,00	31/12/15	99 878 615,29	-3 026 429,28	-
M I F	Infrastructure	111 516 658	6,21%	6 925 360,10	882 874,25	31/12/15	14 219 480,00	-268 509,00	-
SAHAM HOTEL	Hôtelier	16 000 000	100,00%	16 000 000,00	-	31/12/15	-83 610 560,03	-4 380 945,43	-
Jort Fertilizers Company Y	Chimie	1 300 000 000	3,72%	185 541 120,00	185 541 120,00	31/12/15	778 009 594,00	28 860 238,00	-
RYADS PARTNERS	Immobilier	2 000 000	60,00%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/12/15	-23 469 403,00	30 076 389,00	-
TOTAL				1 625 691 085,55	1 584 015 404,70				41 883 641,50

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Nature	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquies	818 511 395,98	133 007 235,67	685 504 160,31	-42 860 493,28	-33 904 477,83	-8 956 015,45	775 650 903,55	99 102 757,84	676 548 145,71
Provisions pour sinistres à payer	6 897 627 270,90	720 155 099,23	6 177 472 171,67	129 130 471,90	-39 176 214,32	168 306 686,22	7 026 757 742,80	680 978 884,91	6 345 778 857,89
Provisions des assurances vie	3 608 037 576,98	430 901 020,17	3 177 136 556,81	310 760 363,90	-23 242 832,00	334 003 195,90	3 918 797 940,88	407 658 188,17	3 511 139 752,71
Provisions pour fluctuations de sinistralité	609 509 237,12		609 509 237,12	71 517 728,56		71 517 728,56	681 026 965,68		681 026 965,68
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de compte									
Provisions pour participations aux bénéfices	109 168 065,00		109 168 065,00	33 100 901,19		33 100 901,19	142 268 966,19		142 268 966,19
Provisions techniques sur placements	69 139 062,89		69 139 062,89				69 139 062,89		69 139 062,89
Autres provisions techniques	14 531 495,92	552 456,45	13 979 039,47	-778 015,42	-552 456,45	-225 558,97	13 753 480,50		13 753 480,50
TOTAL	12 126 524 104,79	1 284 615 811,52	10 841 908 293,27	500 870 956,85	-96 875 980,60	597 746 937,45	12 627 395 062,49	1 187 739 830,92	11 439 655 231,57

II- Autres provisions

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice	
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	370 641 631,76		31 109 083,93	33 351 029,00			189 559 497,20	2 246 760,00	241 219 735,27
2. Provisions réglementées									
3. Provisions durables pour risques et charges									
SOUS TOTAL (A)	370 641 631,76		31 109 083,93	33 351 029,00			189 559 497,20	2 246 760,00	241 219 735,27
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	810 660 900,63	52 820 396,81				182 713 114,86			680 768 182,58
5. Autres provisions pour risques et charges									
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	810 660 900,63	52 820 396,81				182 713 114,86			680 768 182,58
TOTAL (A+B)	1 181 302 532,39	52 820 396,81	31 109 083,93	33 351 029,00		182 713 114,86	189 559 497,20	2 246 760,00	921 987 917,85

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées
DE L'ACTIF IMMOBILISE							
• Immobilisations financières							
- Prêts immobiliers	26 304 039,82		26 304 039,82				
- Autres créances financières	1 120 827 406,32	898 140 942,32	222 686 464,00				
• Placements affectés aux opérations d'assurance							
- Obligations et bons et Titres non négociables	2 216 967 851,98	2 016 787 851,98	200 180 000,00		219 459 000,00	1 997 508 851,98	
- Prêts et effets assimilés	3 473 194,98	3 473 194,98					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes							
Sous-total	3 367 572 493,10	2 944 706 029,10	422 866 464,00		219 459 000,00	1 997 508 851,98	
DE L'ACTIF CIRCULANT							
- Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1 187 739 830,92	938 314 466,43	249 425 364,49				
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	225 318 626,46	178 001 714,90	47 316 911,56				
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	2 101 824 370,17	1 031 497 089,22	1 070 327 280,95				
- Personnel	8 935 956,71	8 935 956,71					
- Etat	189 276 332,72	6 393 647,39	182 882 685,33			189 276 332,72	
- Comptes d'associés							
- Autres débiteurs	276 173 690,91	33 582 012,58	242 591 678,33				
- Compte de régularisation-actif	632 705 631,90	481 255 591,60	151 450 040,30				
Sous-total	4 621 974 439,79	2 669 044 522,12	1 952 929 917,67		189 276 332,72		
TOTAL	7 989 546 932,89	5 613 750 551,22	2 375 796 381,67		408 735 332,72	1 997 508 851,98	

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tableau I - Sûretés réelles données

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles données	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
- NEANT					

Tableau II - Sûretés réelles reçues

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles reçues	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
Prêts Hypothécaires	6 393 647,39				674 972,80

(1) Gage = 1 ; Hypothèque = 2 ; Nantissement = 3 ; Warrant = 4 ; Autres = 5 (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (isolées/données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).
 (4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31/12/2016

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, La situation Financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins valeur latente
- Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	551 295 964,06	551 295 964,06	627 785 792,38	76 489 828,32
- Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	833 029 758,68	553 309 774,21	948 608 880,21	393 299 106,00
- Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1 327 483 836,95	1 320 587 275,09	1 328 143 700,00	7 556 424,91
- Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
- Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	82 869 730,04	82 869 730,04	84 005 686,64	1 135 956,60
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	2 794 679 289,73	2 510 062 743,40	2 988 544 059,23	478 481 315,83
- Obligations de l'Etat (26211, 26221)	458 531 641,45	453 763 207,19	465 929 370,10	12 166 162,91
- Bons d > Trésor (26213, 26223)				
- Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	227 530 000,00	225 163 834,29	231 200 859,43	6 037 025,14
- Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
- Titres de créances négociables (2624)	55 000 000,00	55 000 000,00	55 229 000,00	229 000,00
- Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	1 475 906 210,53	1 460 557 734,86	1 499 717 770,47	39 160 035,60
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CRÉANCES NEGOCIABLES	2 216 967 851,98	2 194 484 776		

Comptes consolidés en normes IAS/IFRS

Bilan consolidé IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	2016.12	2015.12
Ecart d'acquisition	1 321 628	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	118 530	128 258
ACTIFS INCORPORELS	1 440 158	1 449 886
Immobiliers de placement	1 111 000	1 110 000
Placements financiers	10 188 584	9 174 811
PLACEMENTS	11 311 469	10 403 682
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	106 210	90 591
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 364 638	1 320 429
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 187 743	1 284 617
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	641 748	588 708
Participation aux bénéfices différés actif	8 788	366 288
Impôts différés actif	112 658	228 307
Stocks	1 244 853	714 059
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 730 393	1 458 274
Créances d'impôts exigibles	315 245	230 643
Autres créances	1 056 031	1 395 590
AUTRES ACTIFS	5 109 720	4 981 869
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TRESORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE	170 124	111 034
TOTAL ACTIF	20 690 062	19 642 108
PASSIF	2016.12	2015.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	1 710 786	1 249 621
Ecart de conversion		
Résultat net-part du groupe	317 881	372 266
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	3 610 276	3 203 497
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	100 682	96 731
CAPITAUX PROPRES	3 710 958	3 300 227
Provisions pour risques et charges	91 552	94 325
Dettes de financement	634 538	616 109
PASSIFS À LONG TERME	726 090	710 434
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	11 877 220	11 473 861
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	46 269	218 852
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	11 923 489	11 692 713
Impôts différés passif	532 630	502 161
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	749 246	736 808
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	302 780	272 712
Autres dettes	1 451 414	1 132 769
AUTRES PASSIFS	3 036 070	2 644 450
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 052 242	1 041 510
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	241 212	252 774
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TOTAL PASSIF	20 690 062	19 642 108

Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
Primes émises	4 391 820	3 773 036
Variation des primes non acquises	42 861	-24 689
PRIMES ACQUISES	4 434 681	3 748 347
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	1 021 000	1 000 000
Résultat des placements	373 684	613 122
Produits sur les placements	749 623	754 701
Charges sur les placements	-375 939	-141 579
Variation des dépréciations sur placements	46 217	-312 803
Reprises des dépréciations sur les placements	162 314	-1
Dotations des dépréciations sur les placements	-116 097	-312 802
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	419 901	300 319
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-3 138 542	-2 420 351
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-174 787	-203 456
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-437 813	-410 507
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-691 530	-772 716
Charges nettes d'exploitation	-444 459	-472 146
Charges salariales	-278 466	-258 870
Reprises des amortissements et dépréciations	173 275	141 855
Dotations des amortissements et dépréciations	-141 880	-183 555
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-93 193	-432
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	624 268	676 631
RÉSULTAT NET DE CHANGE	124	44
CHARGES DE FINANCEMENT	-84 540	-110 522
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	22 462	1 706
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zéro en global	0	0
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-233 227	-188 407
Résultat net de l'ensemble consolidé	329 086	379 452
Intérêts minoritaires	-11 205	-7 185
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	317 881	372 266

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	562 314	567 859
AJUSTEMENTS		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	34 584	354 160
Variation nette des provisions techniques	547 667	-215 376
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-22 462	-1 706
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRESORERIE	559 789	137 078
Plus ou moins values nettes sur cessions	-389 123	-377 013
Charges liées aux dettes de financement	62 714	80 548
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	-326 409	-296 465
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-21 736	-34 743
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-332 079	104 792
Variation des autres actifs et passifs	38 578	-193 927
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-217 945	-172 056
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7 000	6 250
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	269 512	118 788
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-4 297	-3 897
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements	46 400	
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	42 103	-3 897
CESSIONS ET REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-313 614	-4 800
Cessions des actions et des OPCVM	401 411	380 486
Cessions des immeubles	3 136	3 752
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	90 933	379 438
Acquisitions des obligations	22 625	231 613
Acquisitions des actions et des OPCVM	-297 533	-280 824
Acquisition des immeubles	-12 446	-4 048
TOTAL FLUX DE TRESORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-287 354	-53 259
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	403	
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-57 506	-62 219
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-57 103	-62 219
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-211 421	260 063
DIVIDENDES PAYÉS	-171 348	-155 031
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-171 348	-155 031
VARIATION NETTES DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS	-11 207	7 976
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-11 207	7 976
TRESORERIE GÉNÉRÉE PAR LES ÉMISSIONS DE DETTES FINANCIÈRES	-2 420	-2 800
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-282 708	11 336
Intérêts payés sur dettes de financement	-62 714	-80 548
Variation nette des comptes courants	542 958	-300 239
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	195 116	-372 251
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	12 561	-519 306
INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES	0	-26
Incidence de la différence à l'ouverture		
Variation de la trésorerie	70 652	-140 481
Trésorerie d'ouverture	-141 740	-1 259
Trésorerie de clôture	-71 088	-141 740
VARIATION DE LA TRESORERIE	70 652	-140 481

Etat du résultat net et autres éléments du résultat global

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	329 086	379 452
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET RECYCLABLES EN RÉSULTAT	227 247	-25 805
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	359 696	-53 240
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-132 449	27 435
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	556 333	353 647
PART DU GROUPE	545 128	346 461
PART DES MINORITAIRES	11 205	7 185

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	411 687	1 169 922	1 099 473	341 254		3 022 336	98 277	3 120 613
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			341 254	-341 254		-	-	-
Résultat de la période				372 266		372 266	7 185	379 452
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-25 805			-25 805		-25 805
Résultat global de l'année			-25 805	372 266		346 461	7 185	353 647
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-2 559			-2 559	-1 338	-3 897
Dividendes versés			-148 206			-148 206	-6 825	-155 031
Effet des changements de méthodes comptables			-944			-944	-569	-1 513
Autres impacts			-13 592	0		-13 592		-13 592
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015.12	411 687	1 169 922	1 249 621	372 266		3 203 497	96 731	3 300 227
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	411 687	1 169 922	1 249 621	372 266		3 203 497	96 731	3 300 227
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			372 266	-372 266		-	-	-
Résultat de la période				317 881		317 881	11 205	329 086
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			227 247			227 247		227 247
Résultat global de l'année			227 247	317 881		545 128	11 205	556 333
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-3 149			-3 149	-718	-3 867
Dividendes versés			-164 623			-164 623	-6 725	-171 348
Effet des changements de méthodes comptables			3 082			3 082		3 082
Autres impacts			26 341	0		26 341	190	26 531
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016.12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958

LECTURE DES AGRÉGATS MAJEURS

Croissance du chiffre d'affaires :

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires consolidé de SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 11,62% pour s'établir à 4 698 MDH. En effet, comparé à la même période de l'exercice 2015, l'exercice 2016 s'est caractérisé par une évolution de 110,09% sur la branche vie pour un montant de 479 MDH, et une croissance de la branche non vie de 0,27 % soit un montant de 10 MDH.

Baisse du résultat net part du Groupe :

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net part du groupe a enregistré une baisse de 14,5% dû au contrôle fiscal en passant de 372 MDH au 31.12.2015 à 318 MDH au 31.12.2016

Résultat Net Part du Groupe (millions de dirhams)

2016	318
2015	372

Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres avec une progression de 12,7 % et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 318 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2016

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKOUNI 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mars 2017.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2016 reprennent les éléments de 2015.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5%
- Capitaux propres : 0,5%
- Résultat : 1%
- Chiffre d'affaires : 0,5%.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrites précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel dévolu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux présentant un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses

de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins –values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédant.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2015 et le 31.12.2016 :

Entité	% de contrôle au 31.12.2016	Méthode de consolidation au 31.12.2016	% de contrôle au 31.12.2015	Méthode de consolidation au 31.12.2015
SAHAM Assurance	100%	IG	100%	IG
SAHAM Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasiff	68,93%	IG	68,68%	IG
SAHAM Asset Management	100%	IG	100%	IG
SAHAM Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	50%	MEE	50%	MEE
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG		

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	2016.12			2015.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	774 039	3 617 782	4 391 821	362 764	3 410 272	3 773 036
Autres produits hors activité d'assurance	139 392	166 159	305 551	72 007	363 420	435 427
TOTAL	913 431	3 783 941	4 697 372	434 771	3 773 692	4 208 463

Produits nets de placement

	Exercice 2016.12	Exercice 2015.12
Revenus des immeubles	52 528	50 466
Revenu - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	47 939	52 026
Revenus obligations	113 960	136 617
Surcote / décote obligations	-3 723	
Revenus instruments de capitaux propres	119 747	109 911
Revenus des OPCVM		
Revenus prêts aux assurés		
revenus des autres prêts	13 898	1 162
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	727	20 281
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-231 772	-53 341
Plus values sur cession des Immeubles	3 136	3 752
Plus value de cession - Obligations		-200
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	305 126	380 486
Plus values de cession - OPCVM	-47 882	-88 038
Variation des dépréciations sur placements	46 217	-312 803
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	419 901	300 319

Charges nettes d'exploitation

	Exercice 2016.12	Exercice 2015.12
Achats de marchandises revendus	-107 205	-55 045
Consommation de matières et fournitures	160 173	-20 150
Autres charges opérationnelles	-63 502	-51 969
Autres produits opérationnels	63 771	29 695
Charges externes	-269 476	-192 731
Impôts et taxes	-31 959	-27 272
Pertes sur créances irrécouvrables	-196 261	-154 674
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-444 459	-472 146

Baisse des charges nettes d'exploitation de 28 MDH au terme de l'exercice 2016, atteignant un montant de 444 MDH

Charges techniques des activités d'assurance

	2016.12			2015.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-519 004	-2 104 920	-2 623 924	-523 602	-2 136 546	-2 660 148
Variation provisions mathématiques	-312 229	35 896	-276 333	91 272	-1 853	89 419
Variation des provisions pour sinistres à payer	57 026	-276 994	-219 968	68 794	10 738	79 532
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	1 468		1 468			
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-33 100		-33 100	-54 455		-54 455
Variation de la participation aux bénéfices différée (par P&L)	12 536		12 536	-30 854		-30 854
Variations des autres provisions techniques					-12 993	-12 993
Variation de la provision pour capitalisation				169 148		169 148
Variation des provisions pour risques en cours		779	779			
Variation des provisions d'exigibilité						
TOTAL	-793 303	-2 345 239	-3 138 542	-279 697	-2 140 654	-2 420 351

L'exercice 2016 s'est caractérisé par l'augmentation des charges techniques des activités d'assurance relatives à la branche vie atteignant un montant de 793 MDH.

La branche non vie a connu quant à elle, une légère augmentation de 206 MD, passant de 2 140 MDH en 2015 à 2 346 MDH à fin 2016

Charges non techniques

La Compagnie SAHAM Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

Autres immobilisations incorporelles	2016.12	2015.12
Autres Immobilisations incorporelles	341 802	338 141
TOTAL BRUT	341 802	338 141
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-223 272	-209 883
TOTAL AMORTISSEMENT	-223 272	-209 883
TOTAL NET	118 530	128 258

Immobilier de placement

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	2016.12	2015.12
Terrains	483 142	526 983
Constructions	900 381	826 389
Autres placements immobiliers	30 005	136 459
TOTAL BRUT	1 413 528	1 489 831
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-290 643	-256 814
Amortissements des autres placements immobiliers		-4 146
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-290 643	-260 960
TOTAL NET	1 122 885	1 228 871

Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	2016.12	2015.12
Impôts sur les instruments financiers	24 902	149 642
Impôts sur les immeubles de placement	488	1 193
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	10 264	6 484
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	28 521	25 103
Impôts sur les immobilisations incorporelles	2 610	17 546
Impôts sur les immobilisations corporelles	123	1 124
Autres	43 895	25 360
TOTAL	112 658	228 307

IMPOTS DIFFERES PASSIF	2016.12	2015.12
Impôts sur les instruments financiers	195 918	173 423
Impôts sur les immeubles de placement	12 637	11 182
Impôts sur les immobilisations incorporelles	1 217	17 562
Impôts sur les immobilisations corporelles	31 838	35 342
Autres	291 020	264 652
TOTAL	532 630	502 161

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2016.12			2015.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquise non émises	185 007		185 007	116 528		116 528
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	291 422		291 422	207 857	-4 778	203 079
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 850 713	-596 749	1 253 964	1 843 169	-704 502	1 138 667
TOTAL	2 327 142	-596 749	1 730 393	2 167 554	-709 280	1 458 274

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	2016.12	2015.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	251 128	328 043
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	366 533	259 624
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	131 585	149 141
TOTAL	749 246	736 808

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	2016.12	2015.12
Provisions pour primes non acquises	99 104	133 007
Provisions pour sinistres à payer	601 920	623 567
Autres provisions techniques		552
TOTAL	701 024	757 126
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	407 659	430 902
Provisions pour sinistres à payer	79 060	96 589
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
TOTAL	486 719	527 491
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 187 743	1 284 617

Participation aux bénéfices différés

	2016.12			2015.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	6 972	2 129	4 843	298 216	31 289	266 927
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	44 140	-42 324	68 072	187 563	-119 491
TOTAL	8 788	46 269	-37 481	366 288	218 852	147 436

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2016.12	2015.12
Dettes financières à court terme	241 212	252 774
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	170 124	111 034
TOTAL	-71 088	-141 740

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

	2016.12				2015.12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 391 820	326 658	-21 107	4 697 371	3 773 036	456 404	-20 977	4 208 463
Résultat d'exploitation	538 837	156 986	-71 555	624 268	566 883	178 014	-68 266	676 631
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		22 462		22 462		1 706		1 706
Charge ou produit d'is	-198 065	-35 664	s-r	-233 227	-148 337	-40 572	s-r	-188 407
Résultat net	310 715	45 737	-38 571	317 881	364 131	41 389	-33 254	372 266
Capitaux propres	2 878 948	295 075	536 935	3 710 958	2 484 471	228 081	587 675	3 300 227
Dettes de financements	576 547	58 166	-175	634 538	546 490	69 794	-175	616 109
Placements	12 722 118	106 418	-1 517 067	11 311 469	12 130 271	106 418	-1 833 007	10 403 682
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-674 912	-311 694	-452 667	-1 439 273	-607 274	-261 593	-455 141	-1 324 008
Titres mis en équivalence		41 303	64 907	106 210		25 684	64 907	90 591
Acquisitions d'actifs non courants	21 118	36 388		57 506	21 586	40 633		62 219
TOTAL ACTIF	18 379 432	3 688 844	-1 378 214	20 690 062	17 496 411	3 054 024	-908 327	19 642 108

Information sectorielle par zone géographique

	2016.12						2015.12					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 718 478				-21 107	4 697 371	4 229 440				-20 977	4 208 463
Résultat d'exploitation	695 823				-71 555	624 268	744 897				-68 266	676 631
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	22 462					22 462	1 706					1 706
Charge ou produit d'is	-233 729				502	-233 227	-188 909				502	-188 407
Résultat net	356 452				-38 571	317 881	405 520				-33 254	372 266
Capitaux propres	3 174 023				536 935	3 710 958	2 712 552				587 675	3 300 227
Dettes de financements	634 713				-175	634 538	616 284				-175	616 109
Placements	12 828 536				-1 517 067	11 311 469	12 236 689				-1 833 007	10 403 682
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-986 606				-452 667	-1 439 273	-868 867				-455 141	-1 324 008
Titres mis en équivalence	41 303				64 907	106 210	25 684				64 907	90 591
Acquisitions d'actifs non courants	57 506					57 506	62 219				-21 097	41 122
TOTAL ACTIF	22 068 276				-1 378 214	20 690 062	20 550 435				-908 327	19 642 108

Deloitte

288, Boulevard Mohammed VI
29 930 9, Casablanca
MarocAux Actionnaires de la société
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
29 100 Casablanca
MarocRAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie SAHAM Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.646.091.317,78 MAD, dont un bénéfice net de 281.620.336,93 MAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie SAHAM Assurance au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie SAHAM Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes



Deloitte.288, Boulevard Mohammed VI
20 000 Casablanca
Maroc**Aux Actionnaires de la société**
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerkouni
Casablanca**COOPERS AUDIT**85, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc**RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDES**
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 3.710.958 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 329.086.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et tel que mentionné au niveau de la note 3 des annexes consolidées, nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie SAHAM Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

Casablanca, le 17 mars 2017**Les Commissaires aux Comptes**

